

Bulletin de situation mensuel
Août 2016

Résumé : En août les températures chaudes et la quasi-absence de précipitations ont fait fortement baisser les niveaux de tous les compartiments hydrologiques et augmenté les besoins en eau et les prélèvements. Cependant, grâce aux pluies printanières, les rivières bénéficiant d'un soutien d'étiage artificiel ou naturel (nappes suffisantes et bien connectées), la plupart des nappes et les barrages réservoirs présentent des niveaux dans la moyenne des années précédentes.

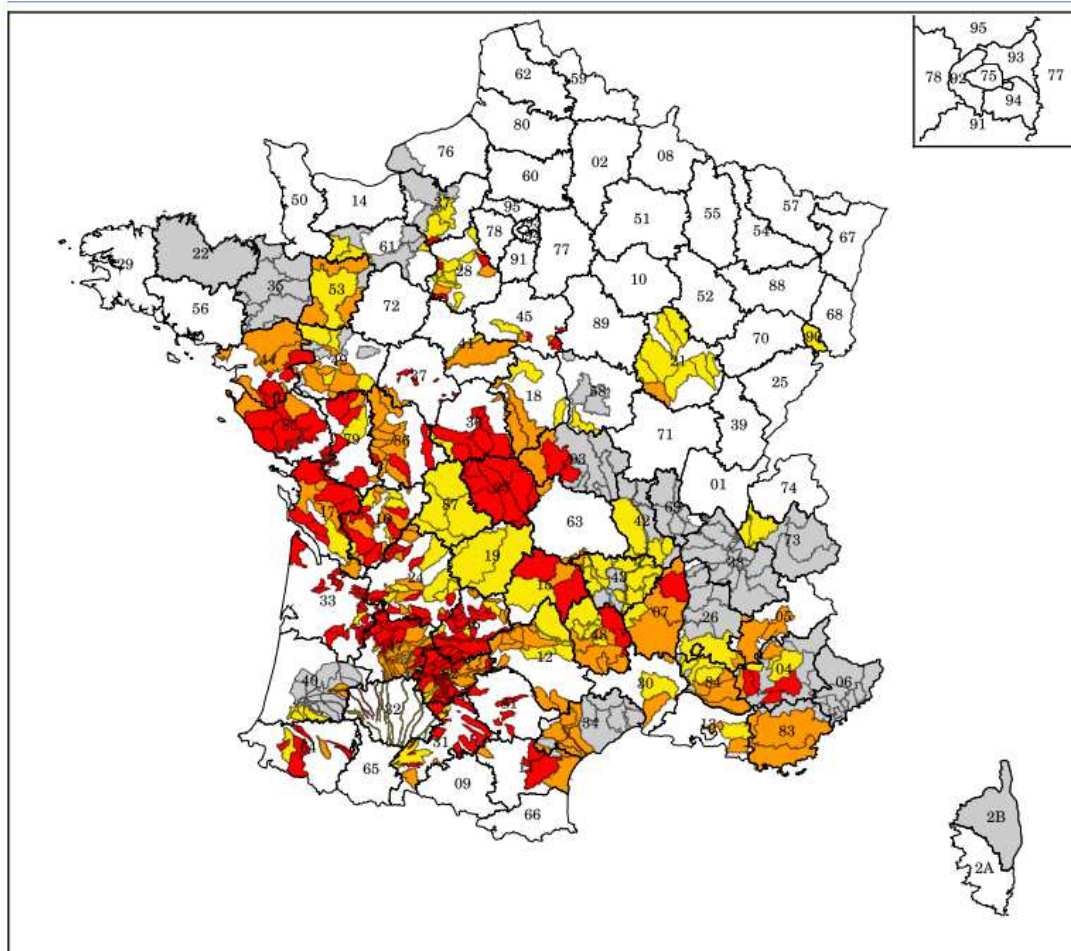
Les départements ont renforcé progressivement courant août les mesures de limitation des prélèvements ou des usages de l'eau, cependant aucune mesure de limitation n'a été prise concernant l'eau potable.

Consulter les sites préfectoraux et le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/>

Dépt	Date	Zone *	Niveau *
44	24/08	ESU *: Vilaine, Oudon, Erdre, affluents nord Loire, affluents sud-Loire	Alerte renforcée
		ESU *: Côtiers bretons, Logne-Ognon-Boulogne	Crise
49	09/09	ESU *: Couasnon, Romme, Erdre, Sarthe, Sèvre Nantaise	Alerte
		ESU *: Oudon, Hyrôme, Mayenne, Thouet	Alerte renforcée
		ESU *: Layon, Argenton, Brionneau, Divatte, Aubance, Thau, Evre	Coupure
		ESO *: Erdre, , Mayenne, Oudon	Alerte
		ESO* : Erdre, Romme-Brionneau, Layon	Alerte renforcée
53	26/08	ESU *: Mayenne médiane et aval, Sarthe amont	Vigilance
		ESU *: Mayenne amont	Alerte
		ESU *: Sarthe aval, Oudon	Alerte renforcée
85	01/09	ESU *: Maines, Marais breton	Alerte renforcée
		ESU *: Boulogne, Vie&Jaunay, Côtiers vendéens, Lay non réalimenté, Autize	Crise

* ESU : Eaux de surface

* Voir les arrêtés préfectoraux pour la définition des mesures associées aux niveaux



52 départements sont concernés par au moins un arrêté préfectoral en vigueur au 15 septembre 2016 et limitant certains usages de l'eau.

12 départements sont en vigilance.

∨ Département

Restrictions par département

■ Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau

■ Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...

■ Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements

■ Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)

▨ Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

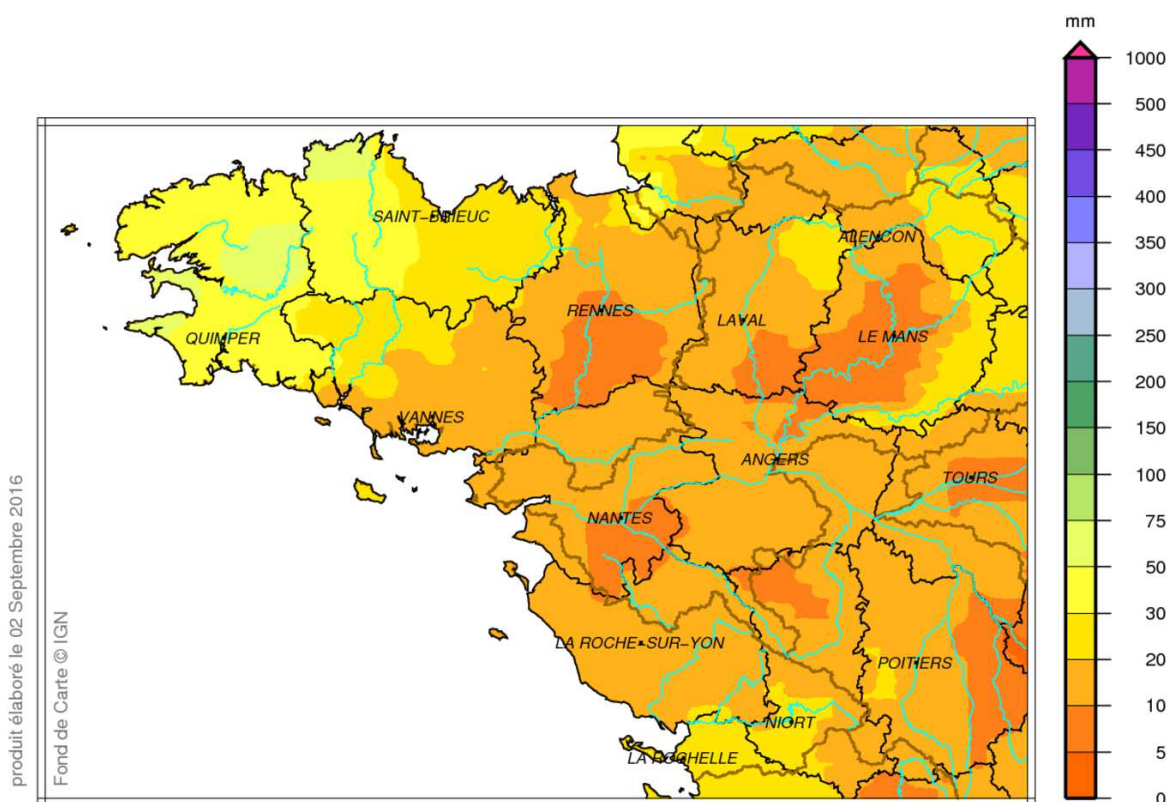
1. Pluviométrie :

Pluviométrie du mois d' août 2016 :

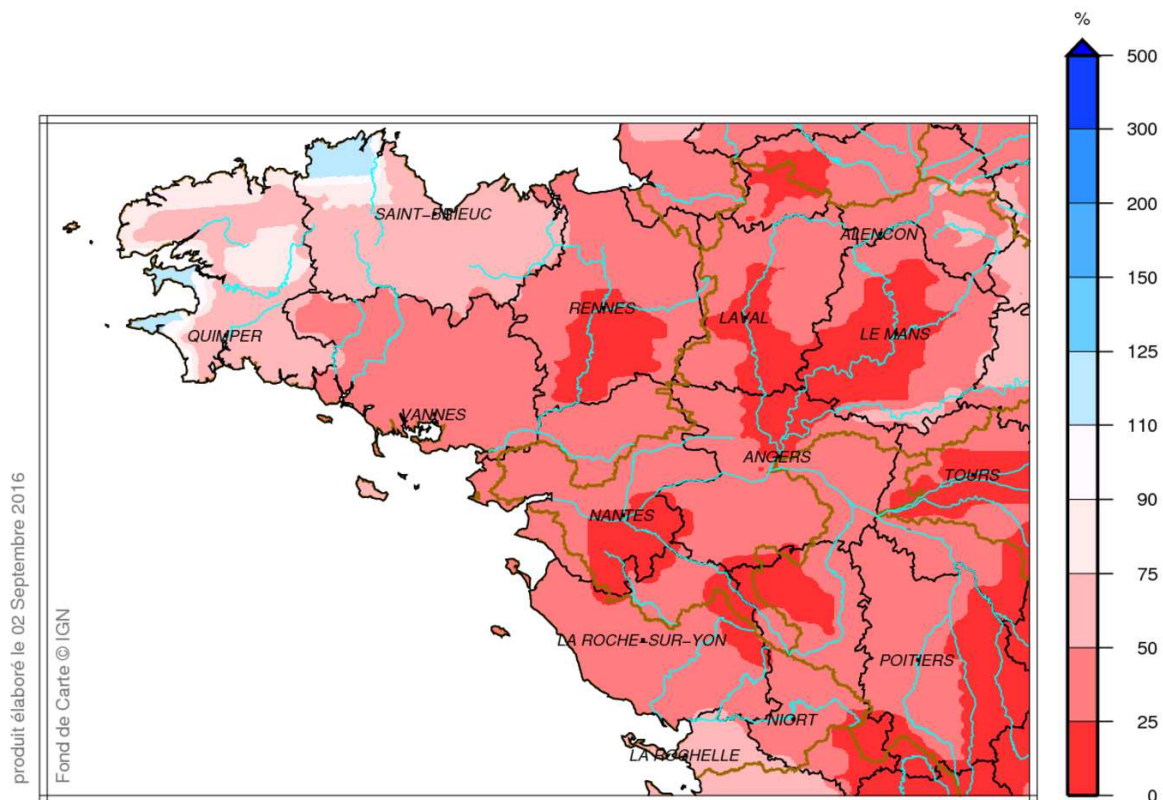
Moins de 20 mm, localement moins de 10 mm, soit un déficit d'au moins 50 %, voire plus de 75 % sur environ le 1/5ème de la région.



Bassin Loire aval
Cumul de précipitations
Août 2016



Bassin Loire aval Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations Août 2016

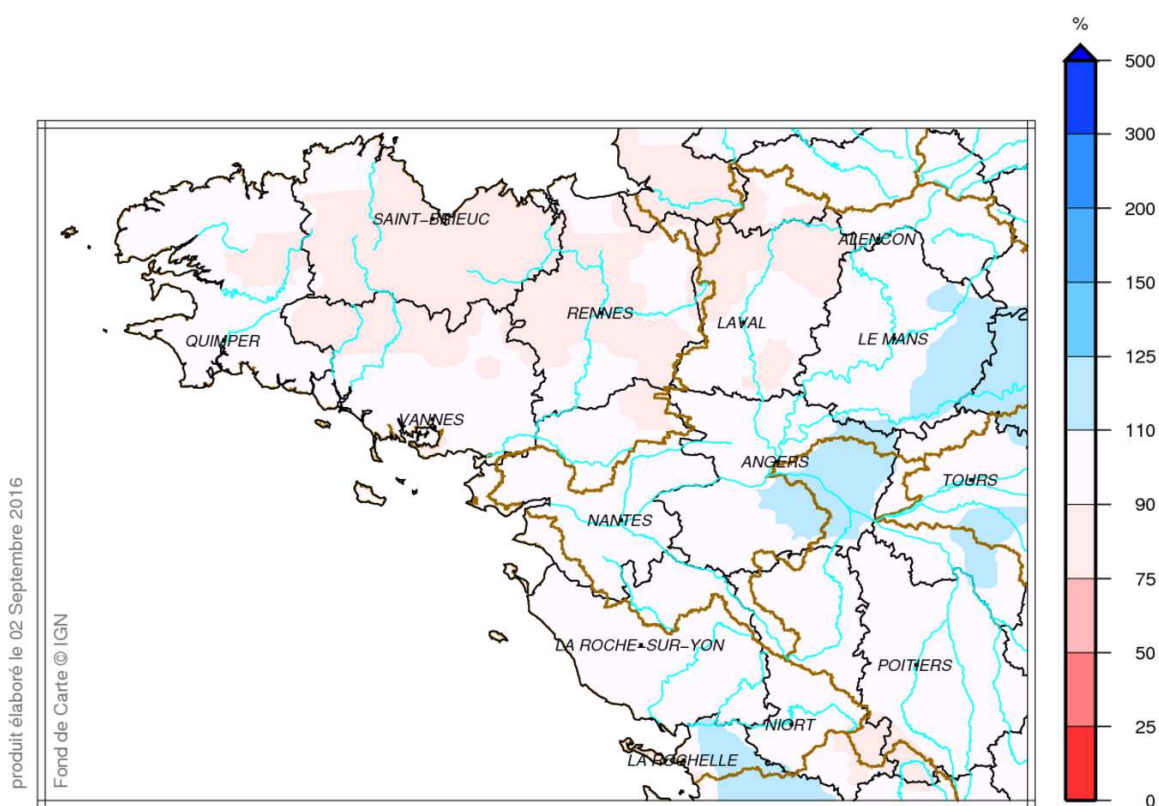


Pluviométrie de septembre 2015 à août 2016 :

En général plus de 200 mm sur Mayenne, Vendée et Loire-Atlantique, localement plus de 300. Moins de 200 mm du pays de Chateaubriand au Layon.



Bassin Loire aval Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations De Septembre 2015 à Août 2016



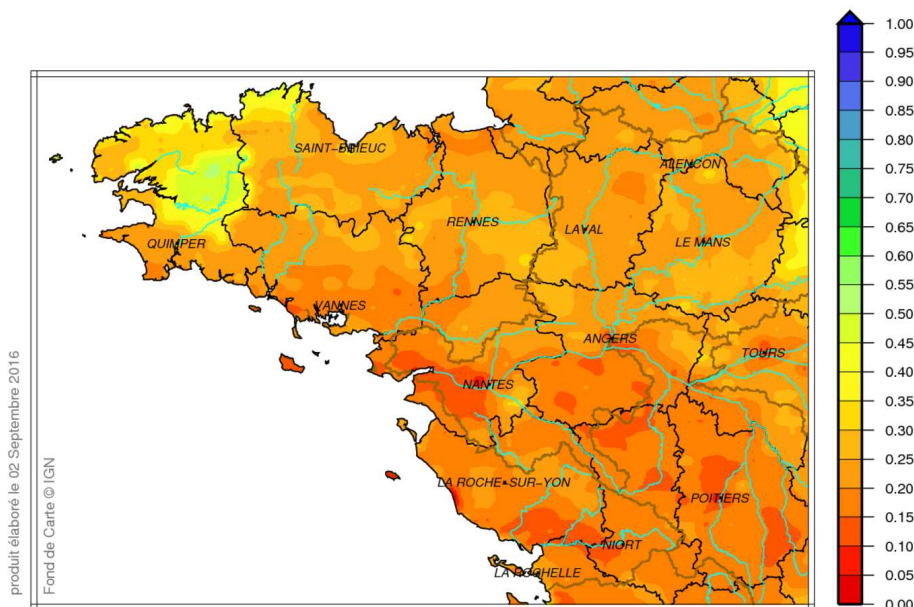
Indice d'humidité des sols au 1er septembre :

L'indice est de 0,1 à 0,3 sur la majeure partie du territoire.

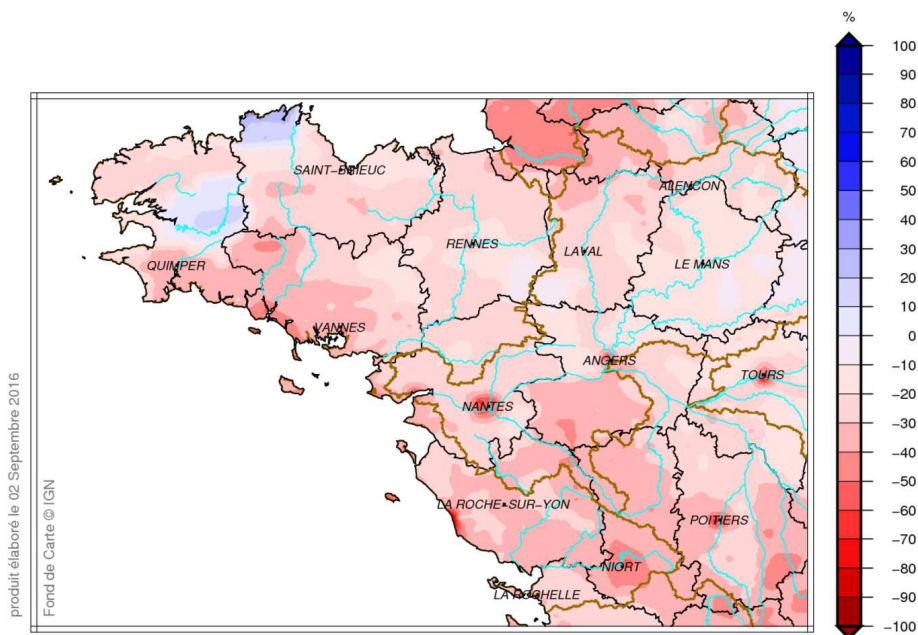
L'écart à la normale au 1^{er} septembre affiche un déficit quasi généralisé de 20 à 50 %.



Bassin Loire aval
Indice d humidité des sols
le 1 Septembre 2016



Bassin Loire aval
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l indice d humidité des sols
le 1 Septembre 2016

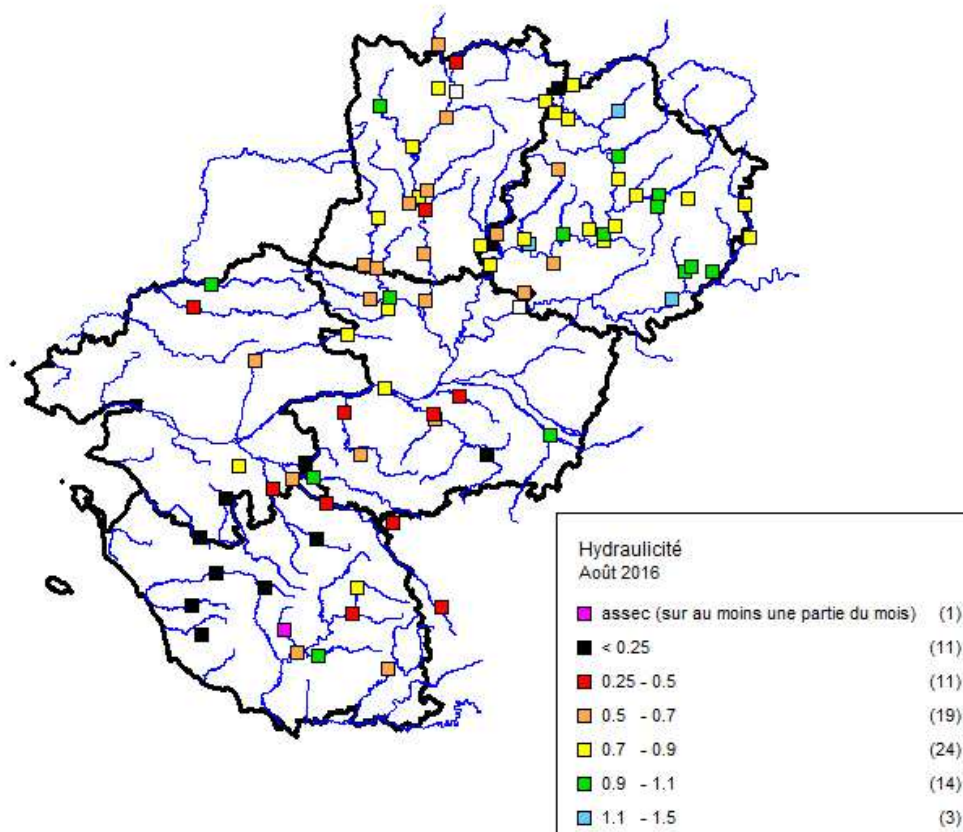


2. Situation des cours d'eau de la région Pays de la Loire



Le mois d'août a été chaud et sec, les débits des rivières ont donc fortement chuté sur l'ensemble de la région. Par comparaison avec les mois d'août précédents, les rivières bénéficiant de soutien d'étiage anthropique ou naturel (nappe d'eau souterraine suffisamment conséquente ou connectée) maintiennent des débits proches de la moyenne, en raison du printemps bien arrosé. C'est notamment le cas en Sarthe.

Information : l'hydrométrie du bassin de la rivière Vendée, où se situe la station de Pissotte, est désormais géré par la DREAL Poitou-Charentes, Service de Prévision des Crues Vienne-Charente-Atlantique (antenne de La Rochelle).



Détail par grandes unités hydrographiques et par station

Bassin de la Villaine						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
J7833020	Chère (La)	DERVAL	1986	0.97	-3	Moy. Bassin %
J7963010	Don (Le)	GUEMENE-PENFAO	1983	0,38	-62	-32

Bassin de l'Erdre						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
M6323010	Erdre (L')	CANDE	1968	0.8	-20	Moy. Bassin %
M6333020	Erdre (L')	NORT SUR ERDRE	1967	0.6	-40	-30

Bassin de la Loire						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
L8000020	Loire (La)	SAUMUR		0.9	-10	Moy. Bassin %
M5300010	Loire (La)	MONTJEAN	1842	0.88	-12	-11

Bassin de la Sarthe						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
M0050620	Sarthe (La)	SAINT CENERI LE GEREI	1977	0.81	-19	
M0104010	Ornette (L')	SAINT PIERRE DES NIDS	1992	0.24	-76	
M0114910	Merdereau (Le)	SAINT PAUL LE GAULTIER	1984	0.73	-23	
M0124010	Vaudelle (La)	SAINT G. LE GAULTIER	1992	0.75	-25	
M0134010	Orthe (L')	DOUILLET	1995	0.86	-14	
M0153010	Bienne (La)	THOIRE SOUS CONTENSOR	1991	1.19	19	
M0243010	Orne Saon. (L')	MONTBIZOT	1967	1.02	2	
M0250610	Sarthe (La)	NEUVILLE SUR SARTHE	1972	0.84	-16	
M0416010	Tortue (La)	ST MICH. DE CHAVAINES	1989	0.83	-17	
M0421510	Huisne (L')	MONTFORT LE GENOIS	1983	0.96	-4	
M0424810	Narais (Le)	SAINT MARS LA BRIERE	1983	0.99	-1	

M0434010	Vive Parence. (La)	YVRE L'EVEQUE	1983	0.76	-24	
M0500620	Sarthe (La)	SPAY	1952	0.93	-7	
M0504510	Roule-crot. (Le)	ARNAGE	1993	0.71	-29	
M0514010	Rhone (Le)	GUECELARD	1988	0.82	-18	
M0525210	Orne Ch.. (L')	VOIVRES LES LE MANS	1984	0.85	-15	
M0535010	Gée (La)	FERCE	1984	0.92	-8	
M0544010	Vezeanne (La)	MALICORNE SUR SARTHE	1992	0.5	-50	
M0556030	Deux-fds (Les)	AVOISE	1992	1.24	24	
M0566220	Berdin (Le)	TENNIE	1982	0.67	-33	
M0583020	Vègre (La)	ASNIERES SUR VEGRE	1980	0.8	-20	
M0633010	Erve (L')	AUVERS LE HAMON	1972	0.67	-33	
M0653110	Vaige (La)	BOUESSAY	1980	0.16	-84	
M0674010	Taude (La)	SAINT BRICE	1981	0.7	-30	Moy. Bassin %
M0680610	Sarthe (La)	SAINT DENIS D'ANJOU	1969	0.79	-21	-21

Bassin du Loir						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
M1213010	Braye (La)	VALENNES	1968	0.72	-28	
M1233040	Braye (La)	SARGE	1990	0,76	-100	
M1254010	Tusson (Le)	LA CHAPELLE GAUGAIN	1994	1.06	6	
M1313010	Veuve (La)	SAINT PIERRE DU LOROUE	1982	1	0	
M1324010	Etangsort (L')	COURDEMANCHE	1994	0.9	-10	
M1341610	Loir (Le)	FLEE	1990	1.18	18	
M1531610	Loir (Le)	DURTAL	1960	0		Moy. Bassin %
M1534510	Argance (L')	CHAPELLE D'ALIGNÉ	1992	0.63	-27	-9

Bassin de la Mayenne						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
M3060910	Mayenne (La)	AMBRIERES LES VALLEES	1992	0.42	-58	
M3133010	Varenne (La)	SAINT FRAIMBAULT	1992	0.55	-45	
M3223010	Colmont (La)	OISSEAU	1991	0.8	-20	
M3230920	Mayenne (La)	SAINT FRAIMBAULT DE PRIERES	1969	0		
M3253110	Aron (L')	MOULAY	1973	0.61	-39	
M3313010	Ernée (L')	ERNEE	1989	1.02	2	

M3323010	Ernée (L')	ANDOUILLE	1968	0.84	-16	
M3340910	Mayenne (La)	L'HUISSERIE	1969	0.78	-22	
M3423010	Jouanne (La)	FORCE	1968	0.57	-43	
M3504011	Vicoïn (Le)	NUILLE SUR VICOÏN	1973	0.58	-42	
M3514010	Ouette (L')	ENTRAMMES	1985	0.3	-70	
M3600910	Mayenne (La)	CHATEAU GONTIER	1969	0.68	-32	
M3630910	Mayenne (La)	CHAMBELLAY	1965	0,69	-31	
M3711810	Oudon (L')	COSSE LE VIVIEN	1988	0.89	-11	
M3771810	Oudon (L')	CHATELAIS	1972	0.66	-34	
M3774010	Chéran (Le)	LA BOISSIERE	1972	0.56	-44	
M3823010	Verzée (La)	BOURG D'IRE	1990	0.54	-46	
M3834030	Argos (L')	SAINTE GEMMES D'ANDIGNE	1982	0.77	-23	Moy. Bassin %
M3851810	Oudon (L')	SEGRE	1994	0.99	-1	-32

Versant sud-Loire						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
M5014220	Aubance (L')	SOULAINES / AUBANCE	1981	0.43	-57	
M5102010	Layon (Le)	SAINT GEORGES SUR LAYON	1967	0.14	-86	
M5214020	Hyrome (L')	SAINT LAMBERT DU LATTAY	1980	0.53	-47	
M5222010	Layon (Le)	SAINT LAMBERT DU LATTAY	1967	0.4	-60	
M6013010	Evre (L')	CHAPELLE ST FLORENT	1967	0.33	-67	Moy. Bassin %
M6013030	Beuvron (Le)	ANDREZE	1974	0.52	-48	-61

Bassin de la Sèvre						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	
M7005610	Ouine (L')	LE BREUIL BERNARD	1995	0,3	-70	
M7044010	Ouin (L')	MAULEON	1970	0.3	-70	
M7112410	Sèvre Nant. (La)	TIFFAUGES	1967	0.4	-60	
M7213020	Moine (La)	SAINT CRESPIN SUR MOINE	1993	0.92	-8	
M7302420	Sèvre Nant. (La)	CLISSON	1993	0.62	-38	
M7314010	Sanguèze (La)	TILLIERES	1982	0,07	-93	
M7413010	Grde Maine (La)	SAINT FULGENT	1990	0.18	-82	Moy. Bassin %
M7453010	Maine (La)	REMOUILLE	1975	0.42	-58	-60

Bassin de Grand-Lieu						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	Moy. Bassin %
M8144010	Logne (La)	SAINT COLOMBAN	1981	0.15	-85	
M8205020	Ognon (l')	VIAIS	1964	0.79	-21	-53

Côtières vendéens						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	Moy. Bassin %
N0113010	Falleron (Le)	FALLERON	1972	0.21	-79	
N1001510	Vie (La)	LA CHAPELLE PALLUAU	1994	0,24	-76	
N1203020	Jaunay (Le)	LA CHAPELLE HERMIER	1979	0,19	-81	Moy. Bassin %
N2024010	Ciboule (La)	CHAPELLE ACHARD	1981	0.03	-97	-83

Bassins du Lay et de la Vendée						
Code hydro	Cours d'eau	Station	Depuis	Hydraulic.	R. Moy. %	Moy. Bassin %
N3001610	Grand Lay (Le)	SAINT PROUANT	1967	0.83	-17	
N3024010	Louing (Le)	CHANTONNAY	1967	0.45	-55	
N3222010	Smagne (La)	SAINTE PEXINE	1967	0.97	-3	
N3301610	Lay (Le)	MAREUIL SUR LAY- DISSAIS	1969	0.53	-47	
N3304120	Marillet (Le)	SAINT FLORENT DES BOIS	1984	assec	-100	
N3403010	Yon (L')	DOMPIERRE SUR YON	1982	0.21	-79	Moy. Bassin %
N7121810	Vendée (La)	PISSOTTE	1993	0.62	-38	-48

3. Situation des nappes souterraines

3.1. Loire Atlantique :



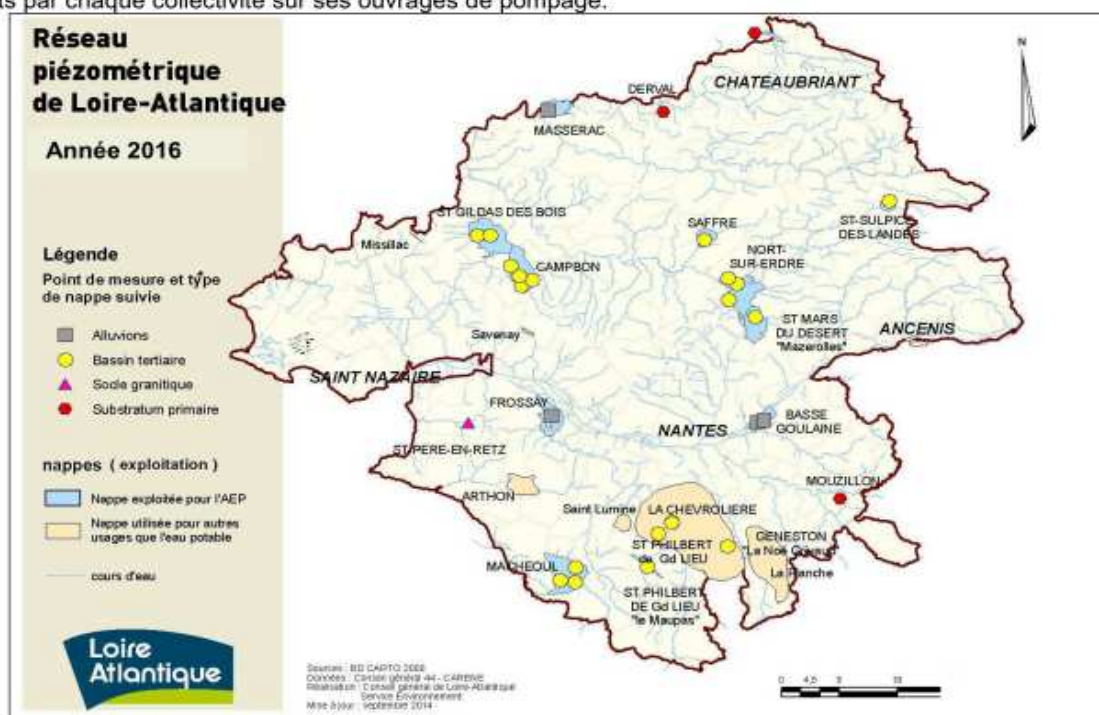
NIVEAU DES NAPPES d'eau souterraine de Loire-Atlantique

SITUATION au 5 septembre 2016

PREAMBULE

La présente note de situation est établie par le Département de Loire-Atlantique, dans le cadre du réseau départemental de surveillance des eaux souterraines. Cette situation est établie à partir des données fournies par la CARENE pour la nappe de Campbon et le BRGM pour les autres nappes.

Elle dresse un état des lieux général du niveau de chacune des nappes suivies. Si le niveau général évalué ci-après, influence fortement la productivité des ouvrages d'exploitation, celle-ci est conditionnée tout autant par d'autres paramètres propres aux ouvrages (mode de conception et de réalisation des forages, modalités de pompage,...). Il convient donc de bâtir la gestion prévisionnelle de l'exploitation de ces forages sur l'analyse conjointe des données fournies dans le présent document et celles issues des enregistrements faits par chaque collectivité sur ses ouvrages de pompage.



SITUATION PIEZOMETRIQUE AU 5 septembre 2016

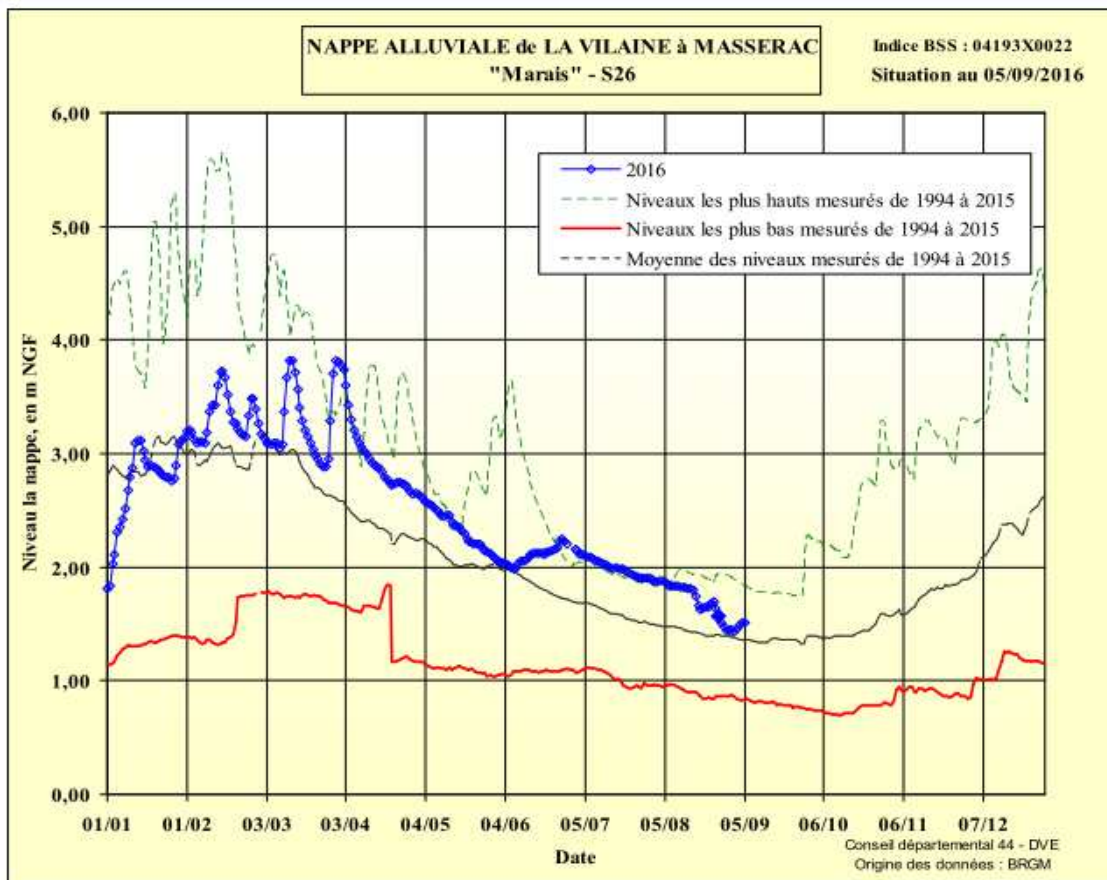
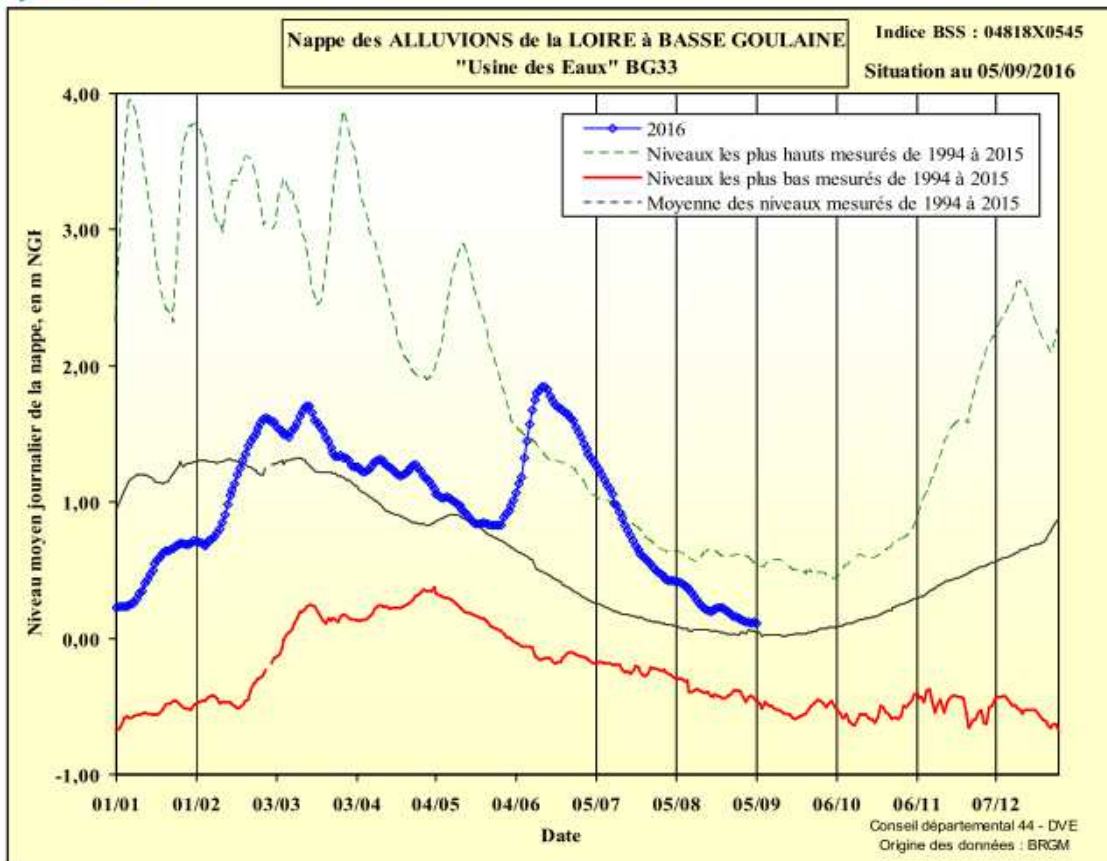
La vidange estivale se poursuit sur l'ensemble des nappes suivies, avec une intensité « normale » ou légèrement supérieure à celle habituellement mesurée à cette période de l'année, en lien avec les conditions climatiques actuelles, particulièrement sèches et chaudes.

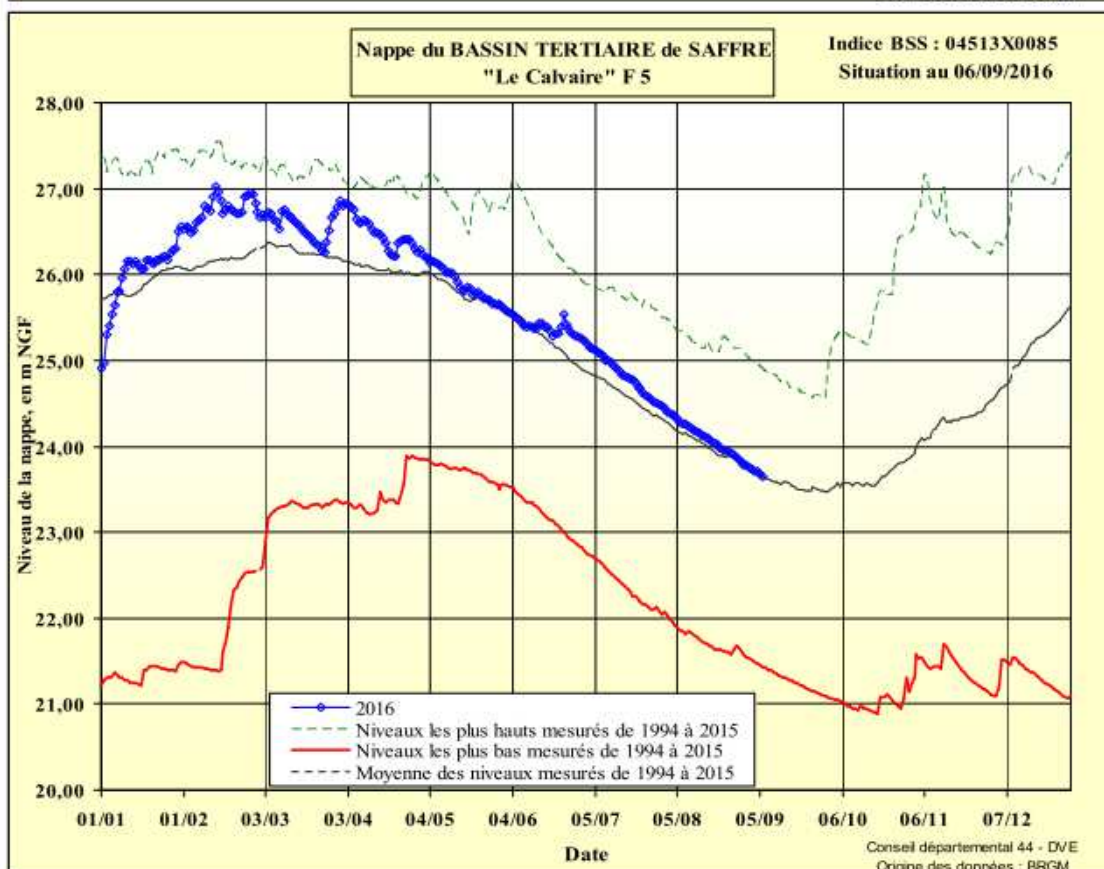
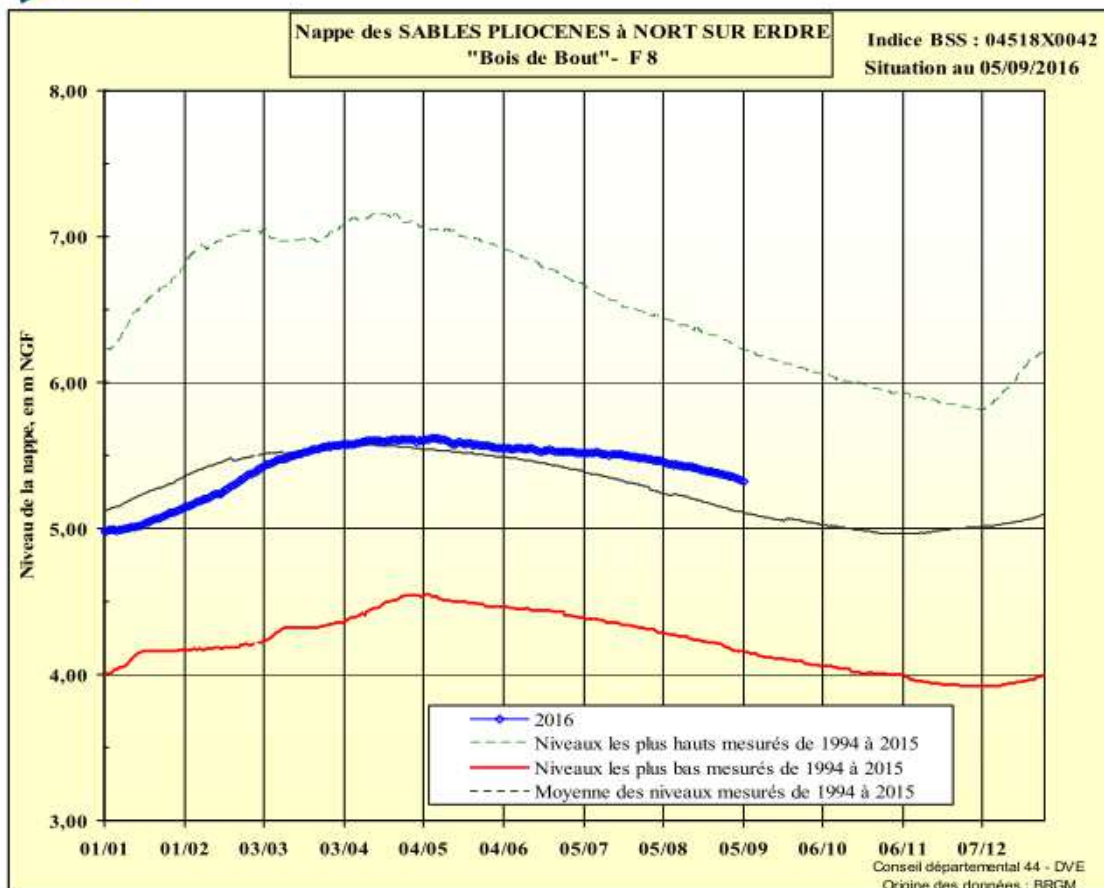
Au 5 septembre, grâce à la recharge exceptionnellement tardive enregistrée début juin, notamment dans la partie Sud du département, les niveaux mesurés restent globalement comparables aux valeurs moyennes enregistrées depuis une vingtaine d'années. Seule la nappe de Machecoul présente des niveaux nettement inférieurs aux moyennes décennales, vraisemblablement en lien avec des volumes pompés en augmentation ces dernières années

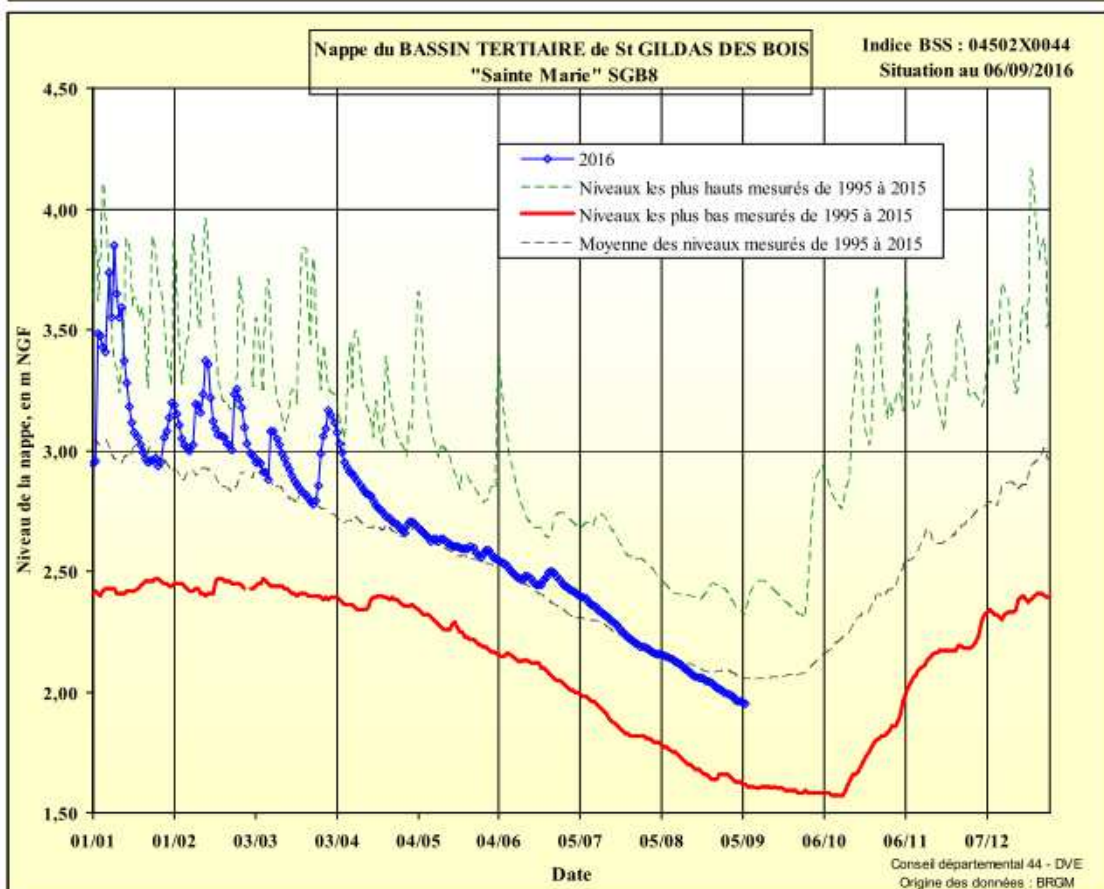
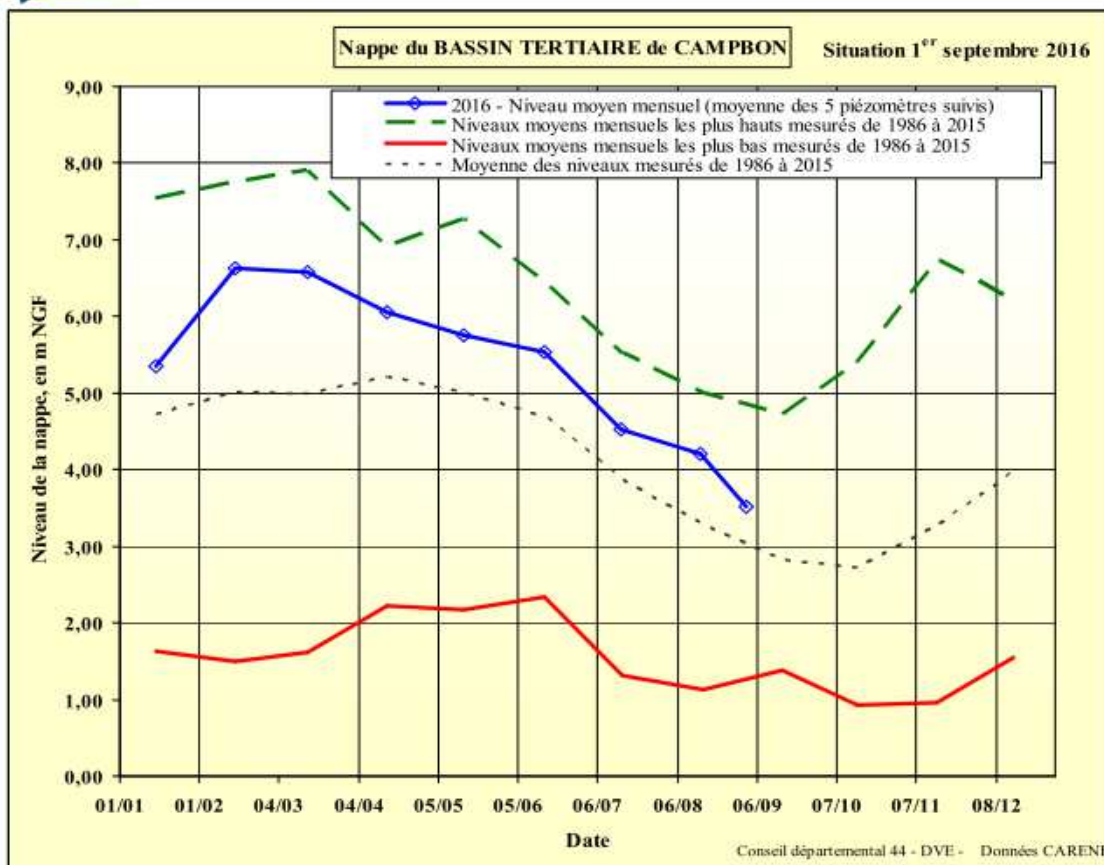
PERSPECTIVES ET PRECONISATIONS

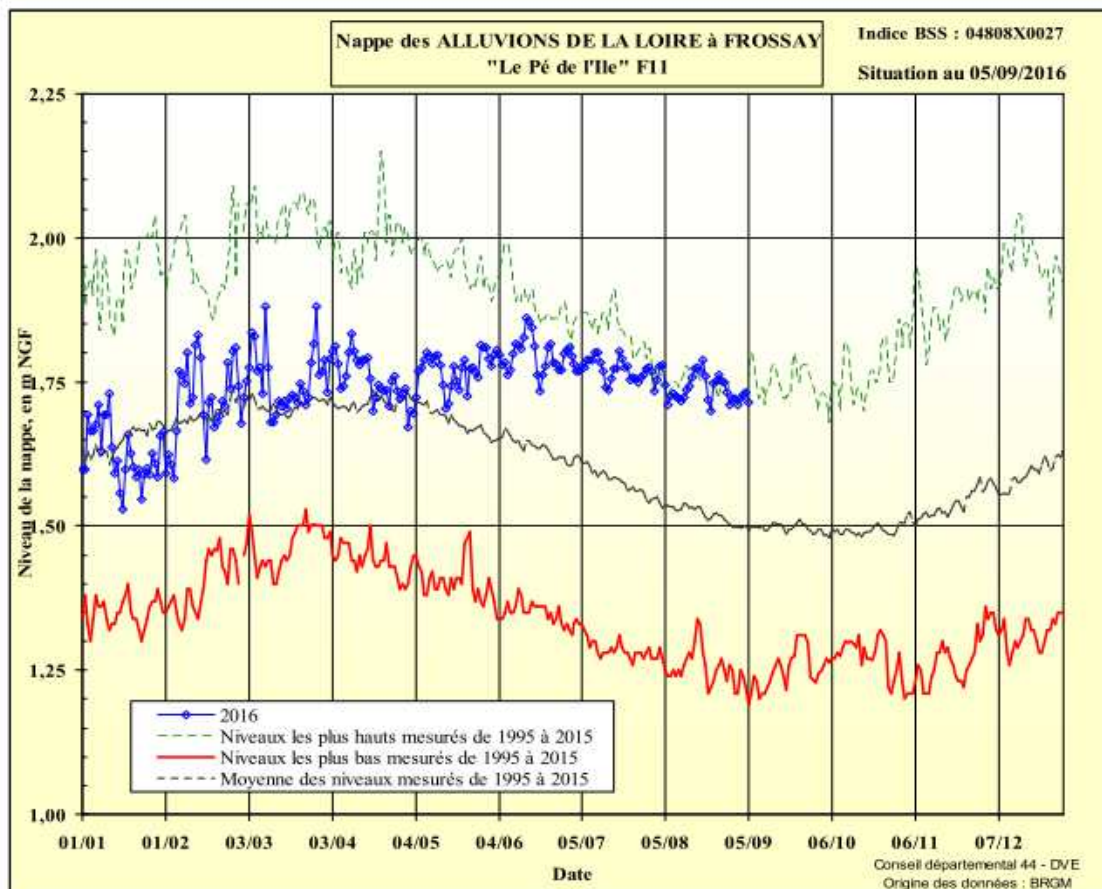
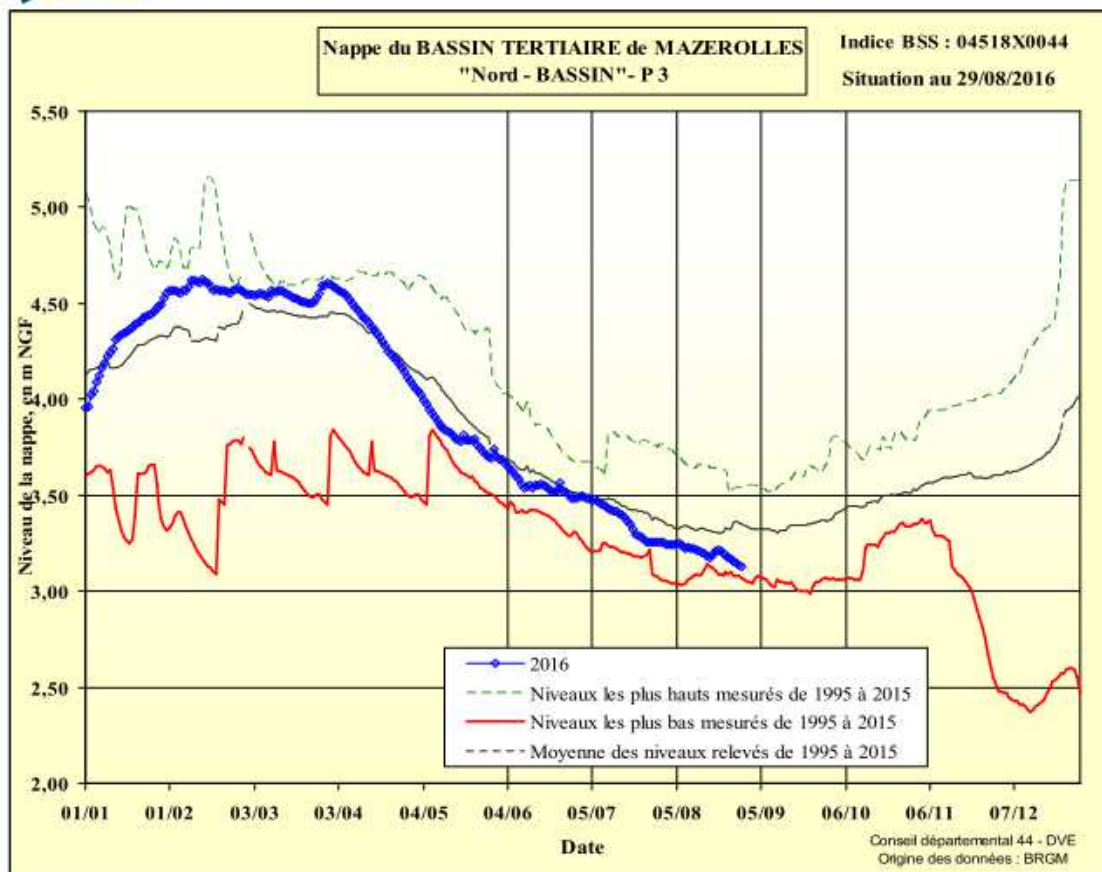
Compte tenu du niveau encore relativement haut enregistré début septembre sur les nappes suivies dans le cadre du présent réseau départemental, l'utilisation de ces ressources ne devrait pas poser de problème particulier d'ordre quantitatif au cours des prochains mois de l'automne, pour l'ensemble des usages effectués dans les conditions habituelles de pompage.

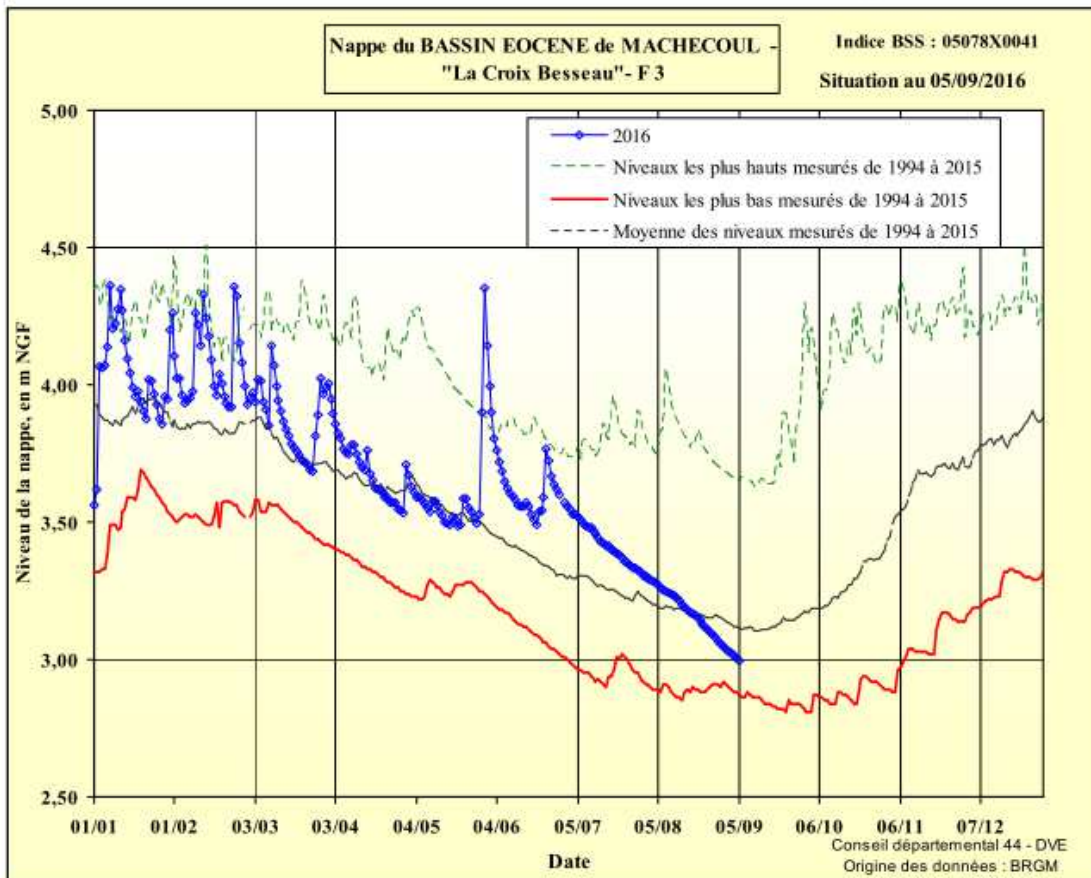
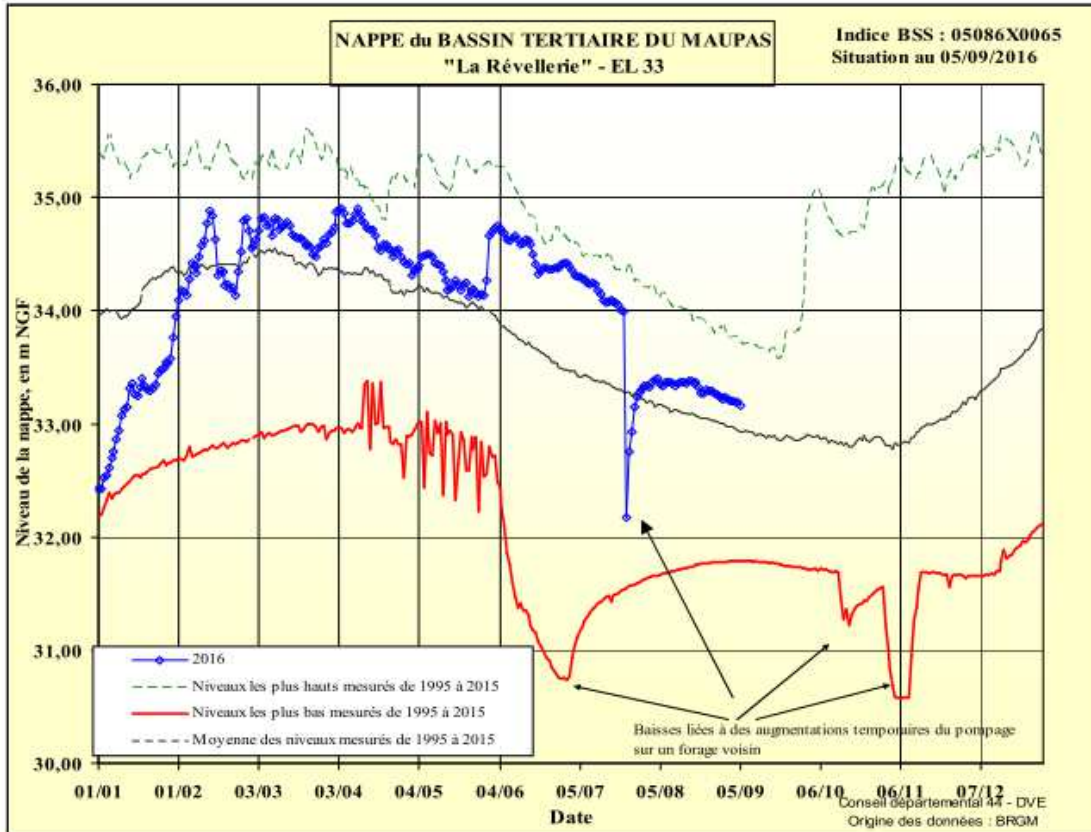
Compte tenu du volume limité des ressources en eau souterraine du département, et de l'absence de pluies notables depuis 2 mois, il est cependant préconisé de maintenir au cours des prochains mois, un suivi sur l'ensemble des nappes, avec une vigilance particulière sur la piézométrie des nappes les plus sensibles aux éventuels déficits pluviométriques automnaux : sites de Saffré, Machecoul, Le Maupas, St Gildas des Bois Massérac et Soulvache notamment.

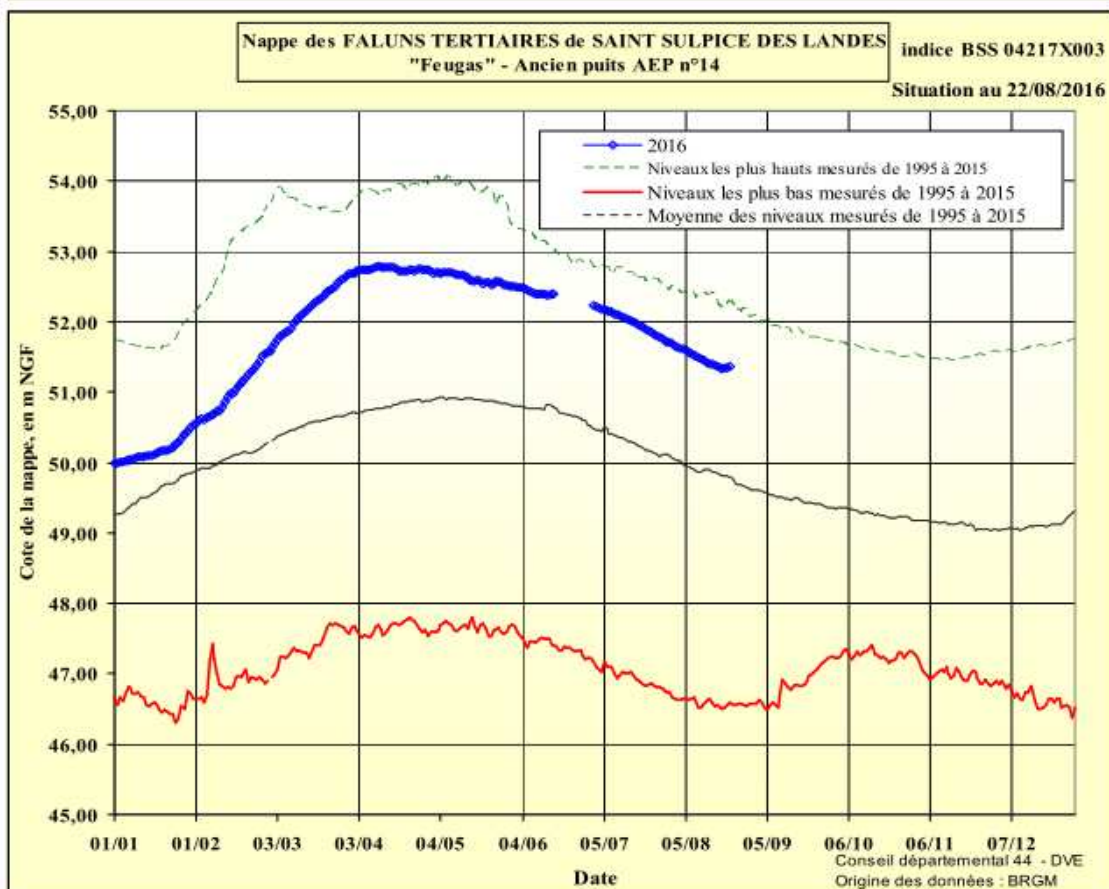
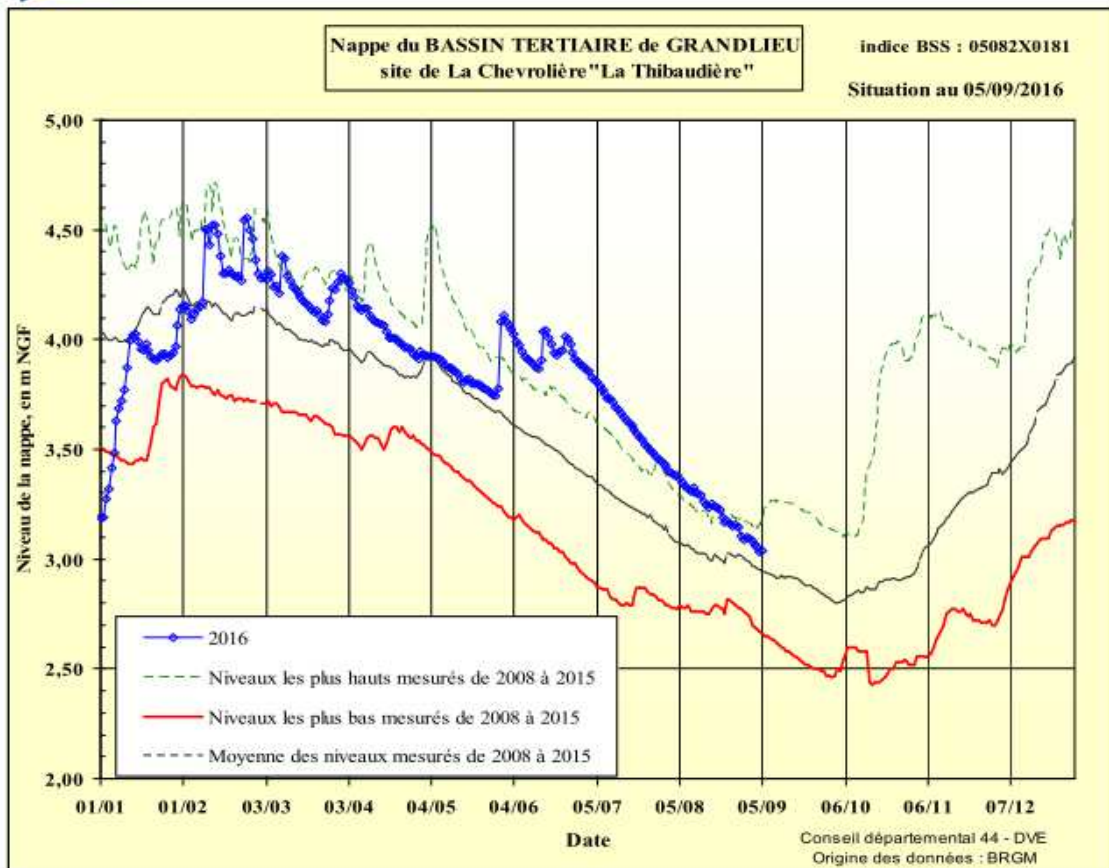


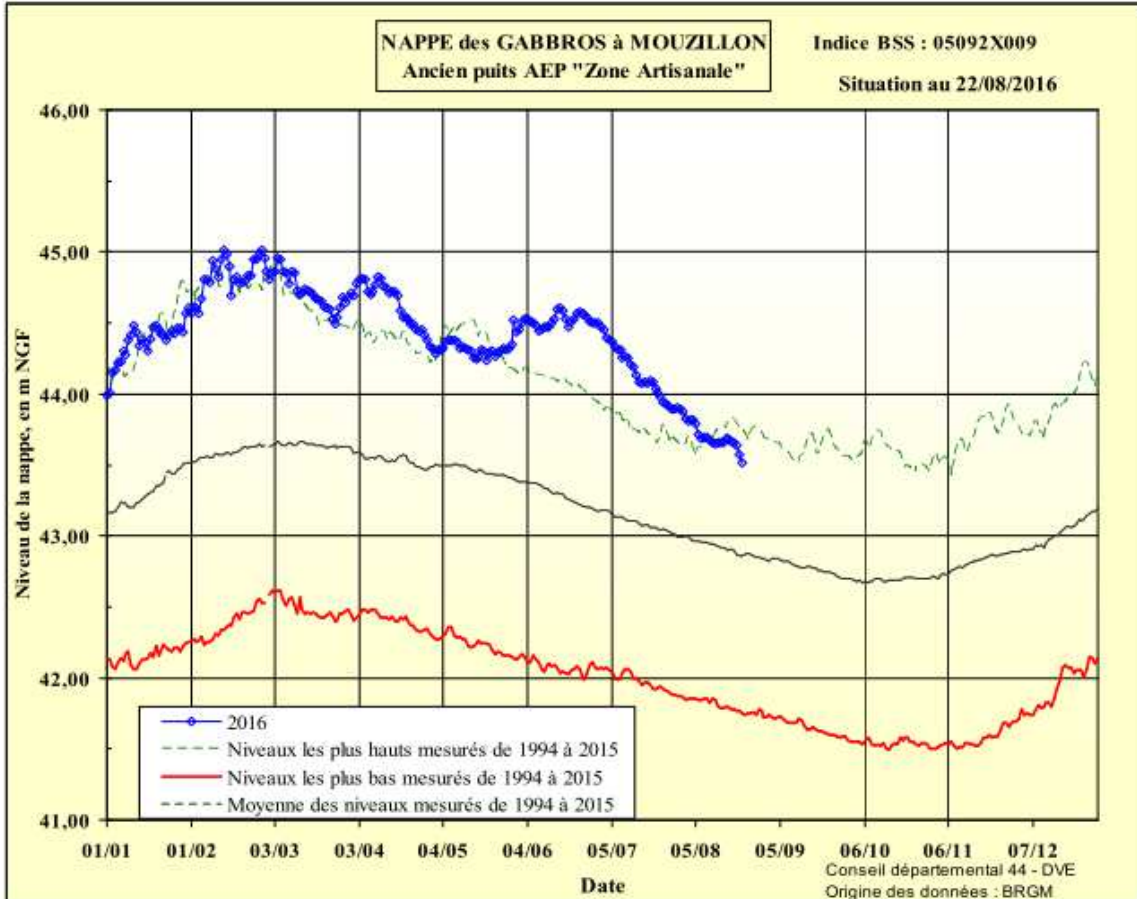
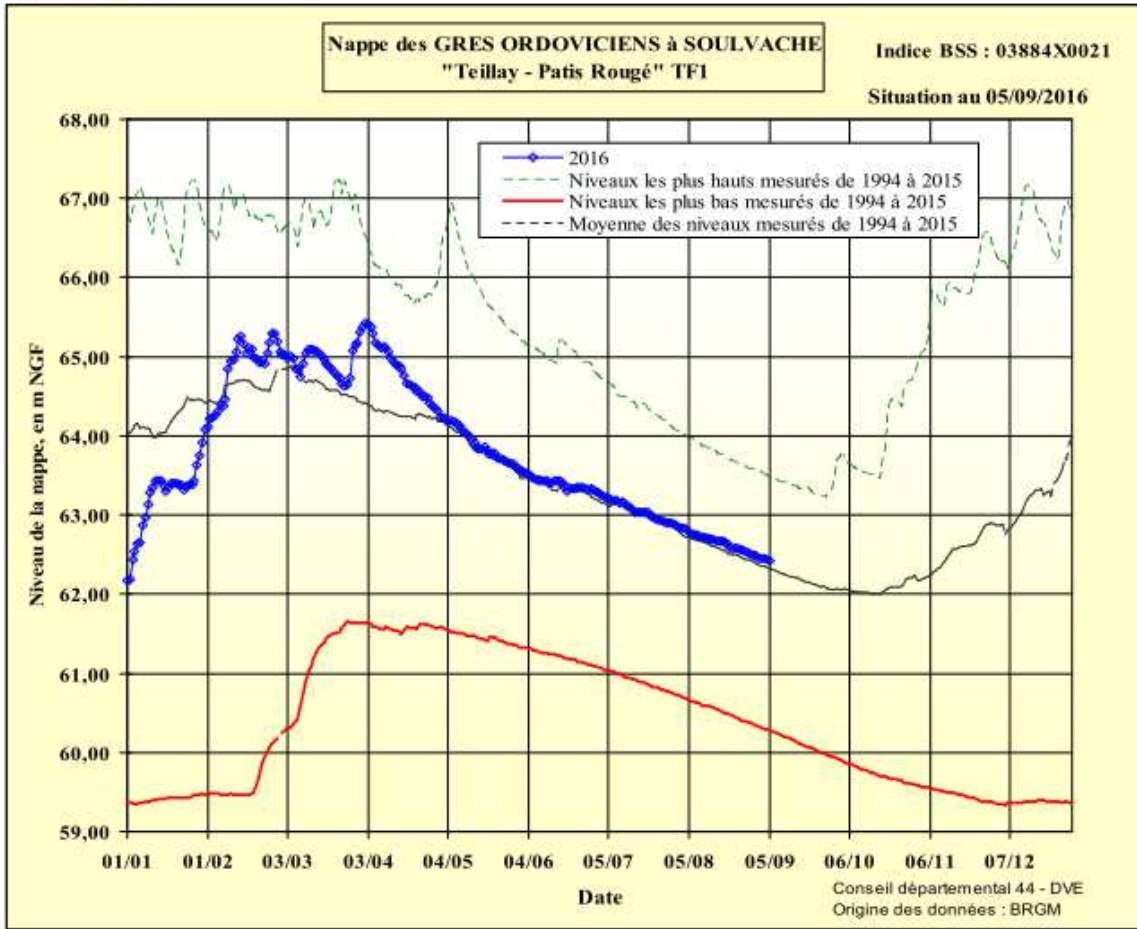













3.2. Maine-et-Loire :

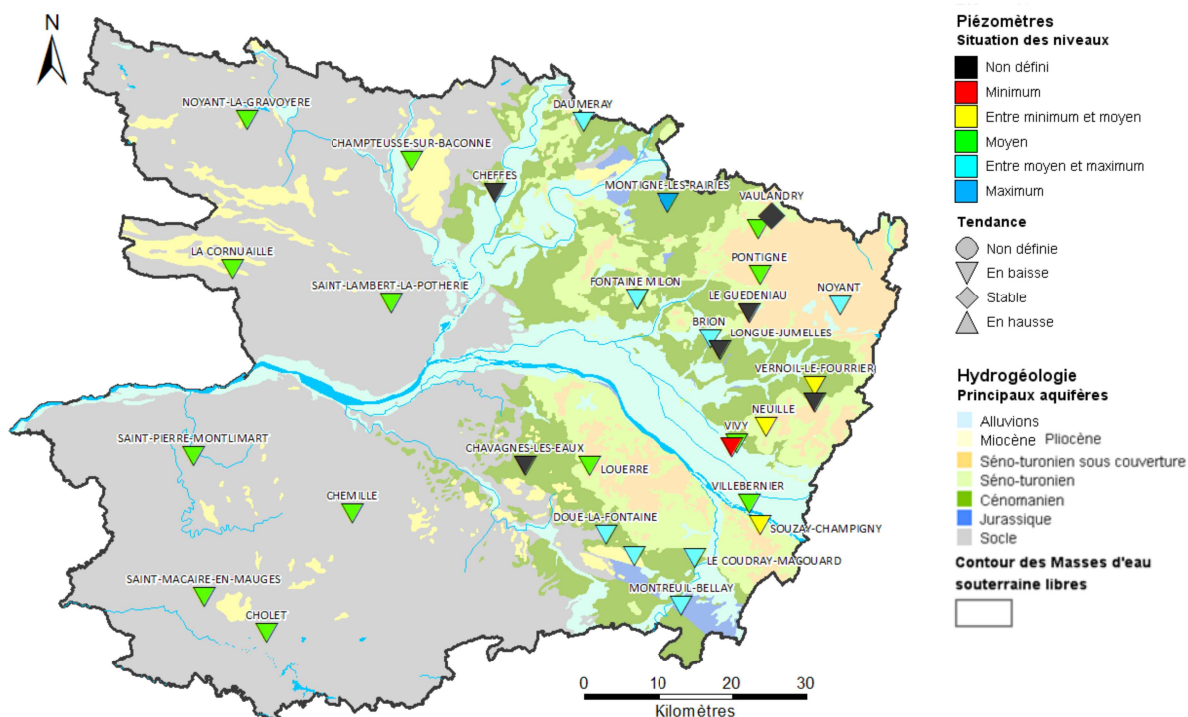
	<h2>Bulletin de situation piézométrique</h2>	BRGM Pays de la Loire 1 rue des Saumonières BP 92342 44323 Nantes Cedex 3 Tél : 02.51.86.01.51 Fax : 02.51.86.01.59
		Département : Maine-et-Loire (49)

Le BRGM – Service Géologique Régional des Pays de la Loire – gère depuis 2003 le réseau de suivi piézométrique patrimonial du département du Maine-et-Loire.

Depuis fin octobre 2014, ce réseau comporte 33 ouvrages répartis de manière à suivre les aquifères majeurs à l'échelle départementale et ceux, plus localisés, qui présentent un enjeu particulier (faluns du Miocène, calcaires du Bathonien-Jurassique).

Les données issues de ce réseau sont par ailleurs mises à disposition et téléchargeables sur le site internet public www.adès.eaufrance.fr. ADES est la banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines.

Situation piézométrique au 1^{er} septembre 2016



En août, la vidange saisonnière des ressources en eau souterraine s'est poursuivie. La baisse des niveaux piézométriques observés s'est déroulée à un rythme habituel pour la saison. Les ouvrages de la Fontaine-Milon, Vernioil, Vivy (nappe du Cénomaniens) et de Pontigné, Noyant, Vernioil (nappe du SENO-Turonien) mettent en évidence une baisse des niveaux piézométrique accrue depuis juillet.

A début septembre, les niveaux piézométriques évoluent à la baisse et sont équivalents ou supérieurs aux niveaux moyens calculés (période 2004-2015) pour la majorité des aquifères suivis. Là où l'effet de prélèvements est observé (baisse des niveaux nettement accrue), les niveaux observés pour la nappe du Cénomaniens sont désormais équivalents aux niveaux minimum à cette période depuis 2010.

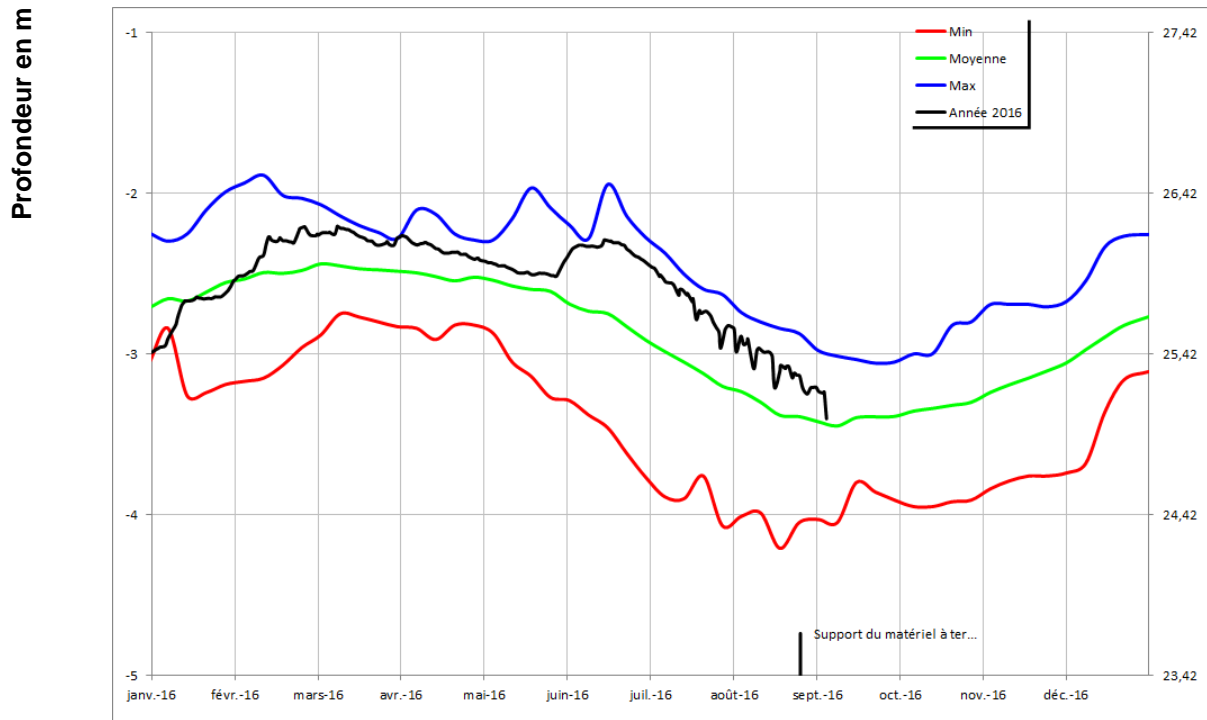
Chroniques piézométriques au 1^{er} septembre 2016

Seules les chroniques permettant d'illustrer la situation sont reportées.

L'ensemble des données de suivi de ce réseau est consultable et téléchargeable sur : www.ades.eaufrance.fr.

Alluvions de la Loire

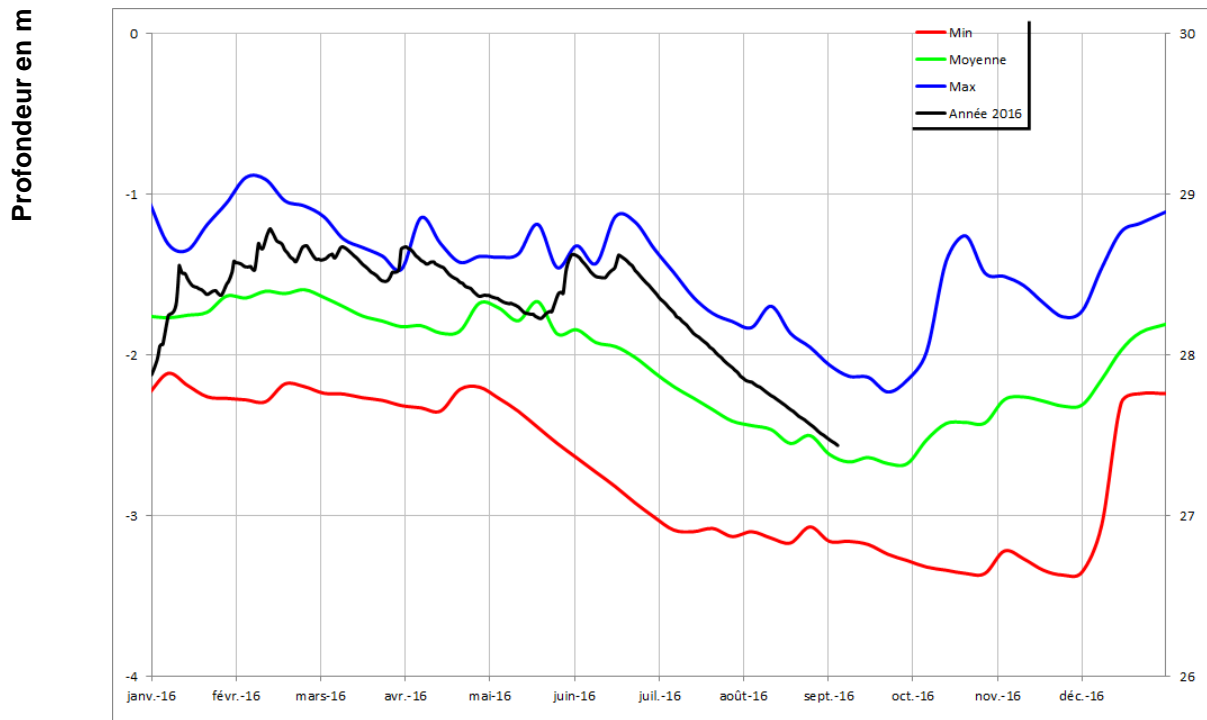
VILLEBERNIER 04854X0257/PZ



Cotes en m NGF

Alluvions de la Loire

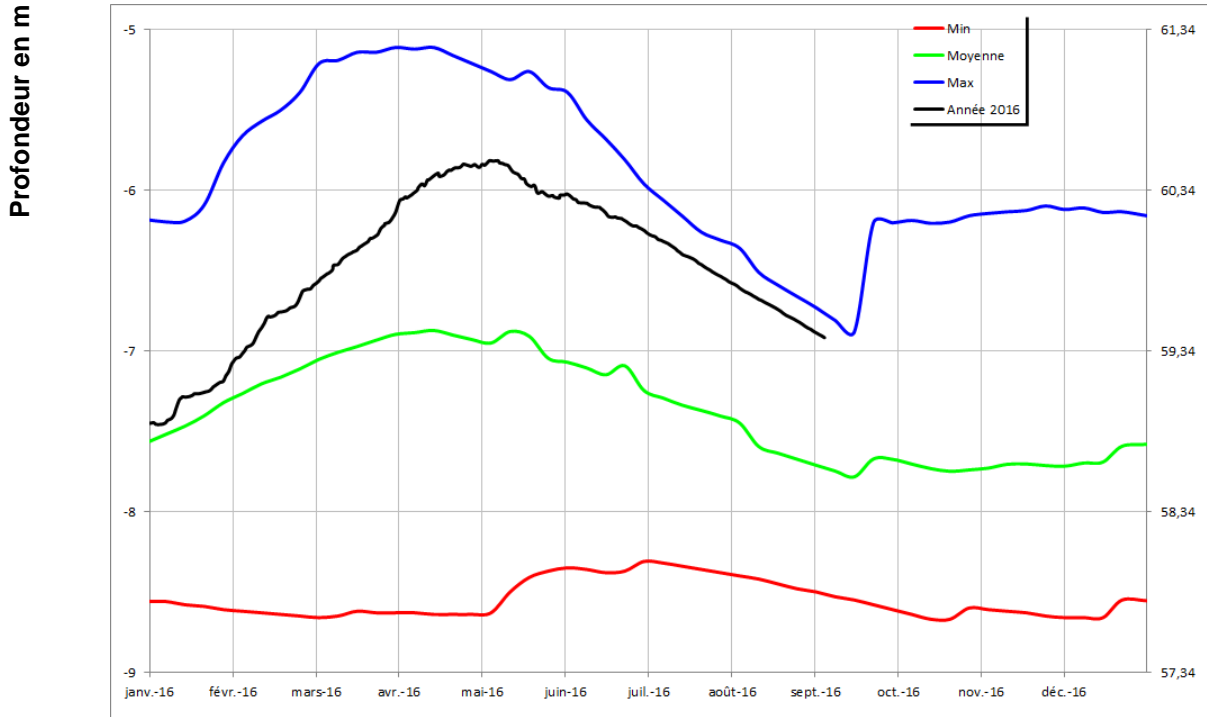
VIVY 04854X0296/P



Cotes en m NGF

Miocène (Faluns)

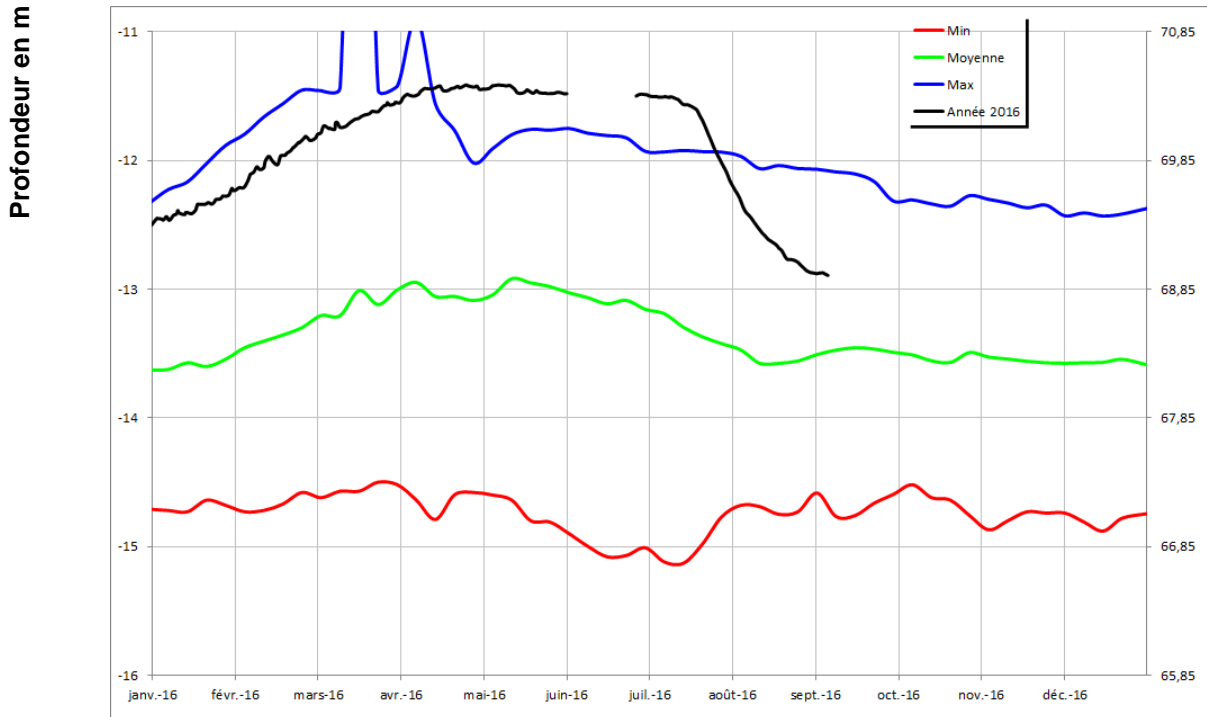
DOUE LA FONTAINE 04856X0084/F



Cotes en m NGF

Séno-Turonien

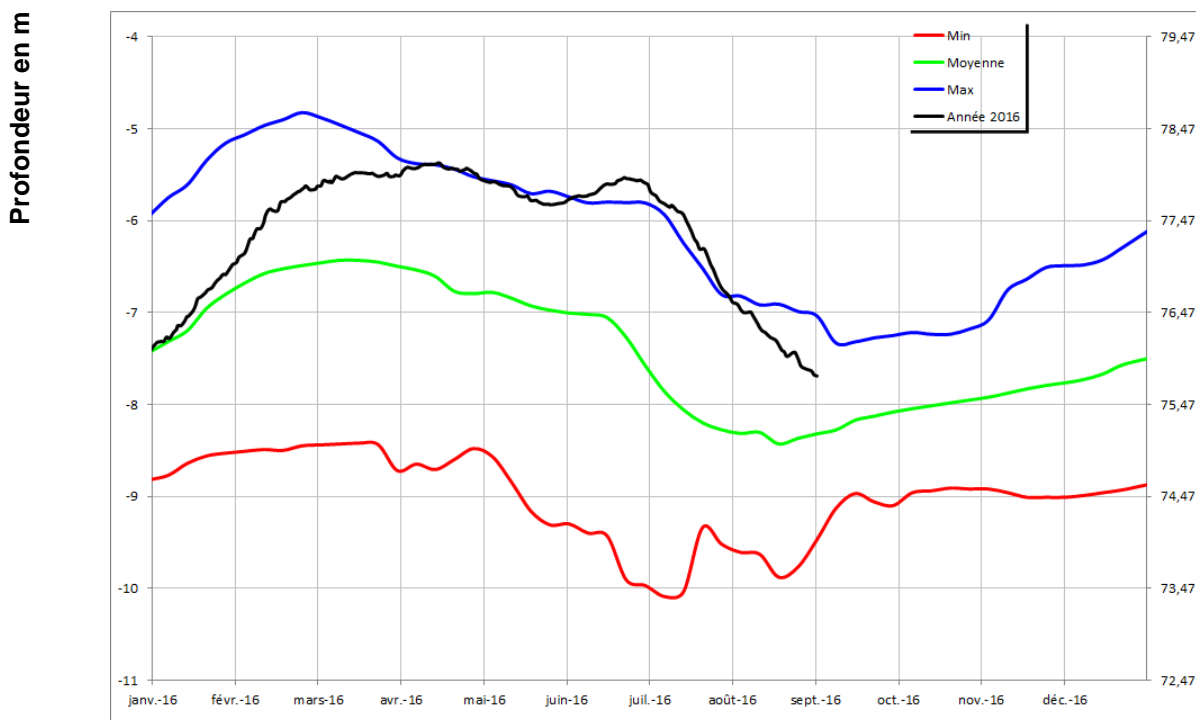
PONTIGNE 04248X0022/F



Cotes en m NGF

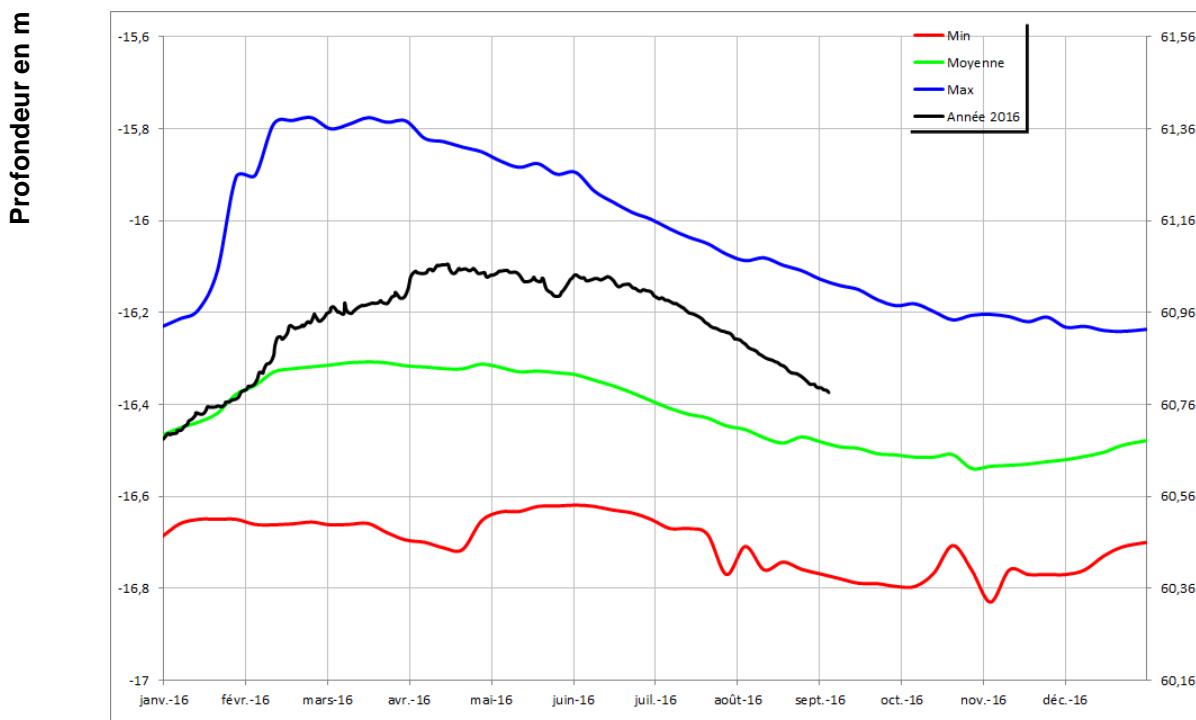
Séno-Turonien

NOYANT 04562X0074/PZ



Séno-Turonien

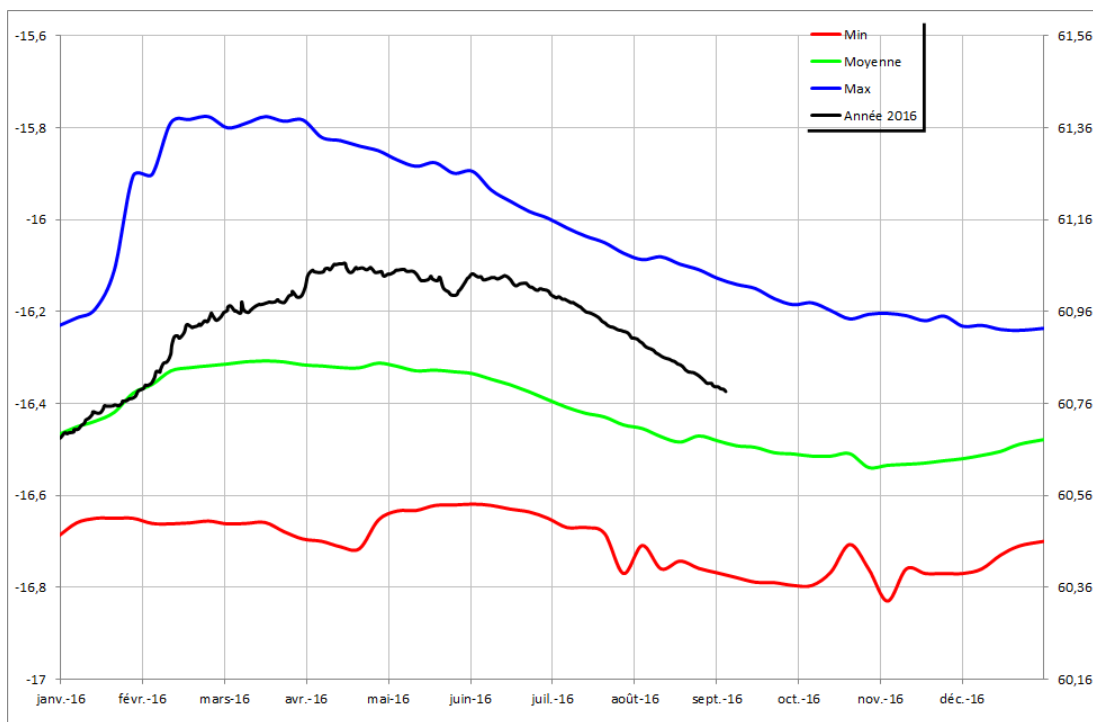
LOUERRE 04851X0091/PZ



Cénomaniens (sables)

DAUMERAY 03925X0017/PZ

Profondeur en m

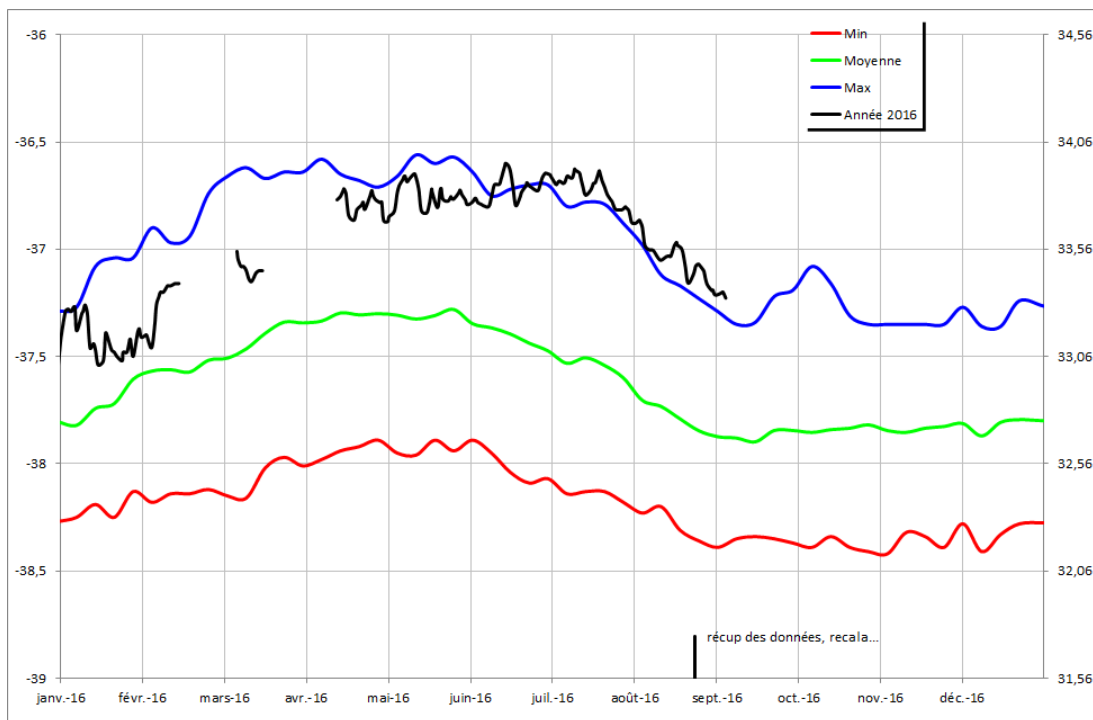


Cotes en m NGF

Cénomaniens (sables)

MONTIGNE LES RAIRES 04242X0053/F

Profondeur en m

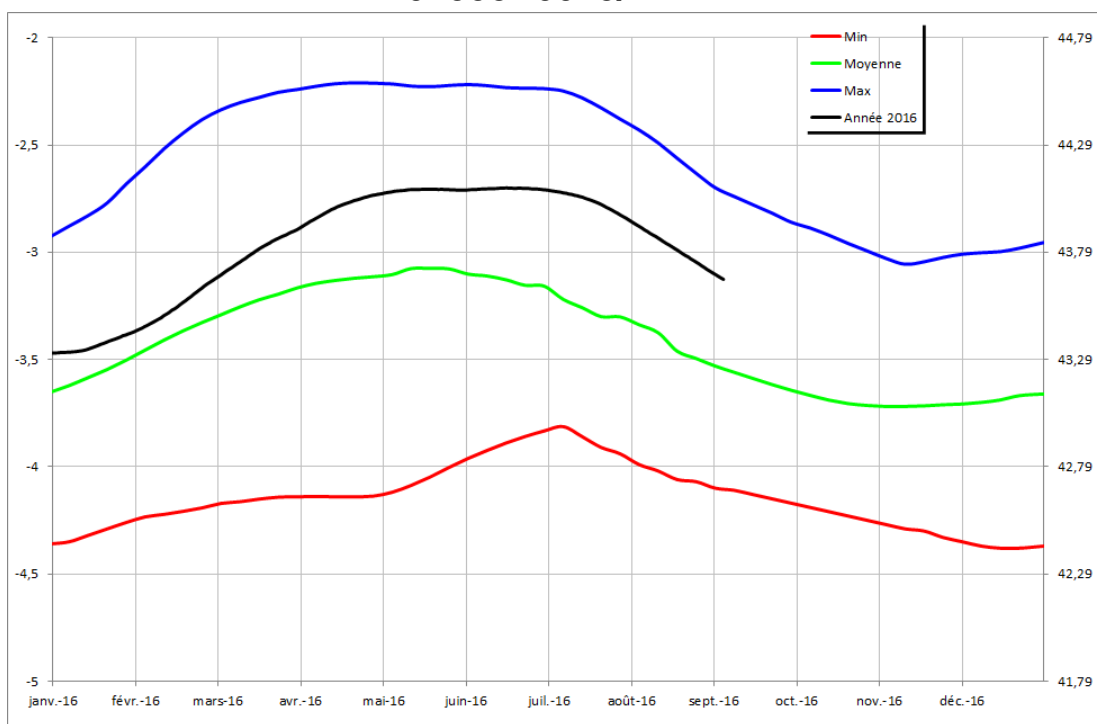


Cotes en m NGF

Cénomaniens (sables)

BRION 04553X0023/F

Profondeur en m

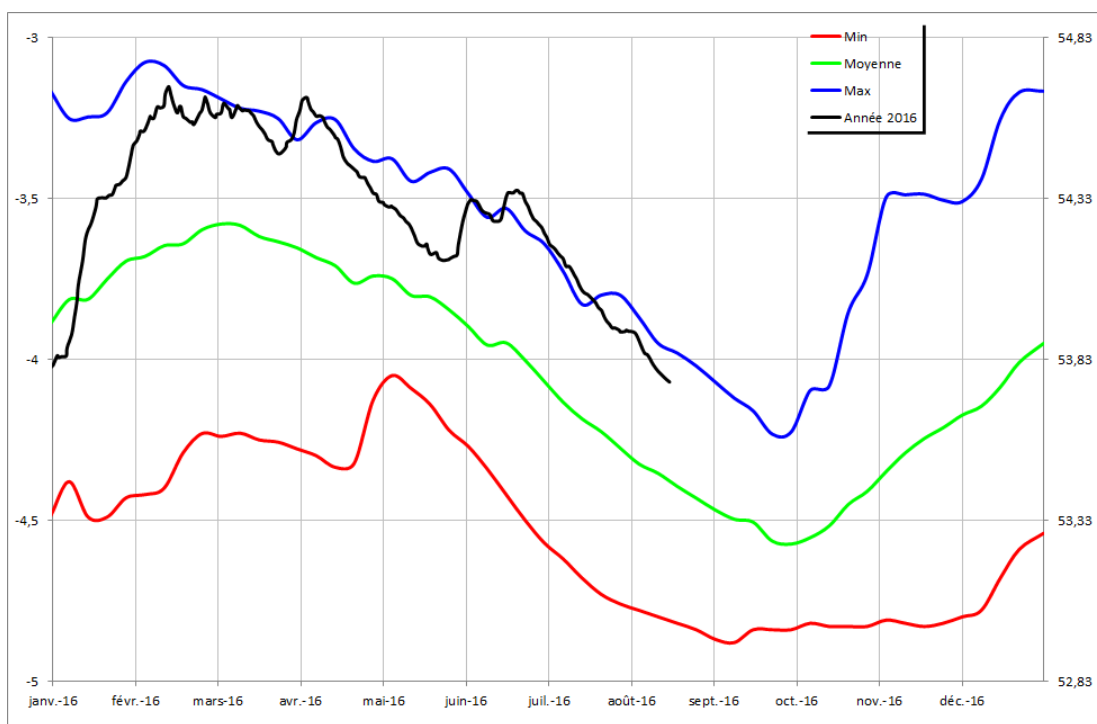


Cotes en m NGF

Cénomaniens (sables)

DOUE LA FONTAINE 04855X0077/PZ

Profondeur en m

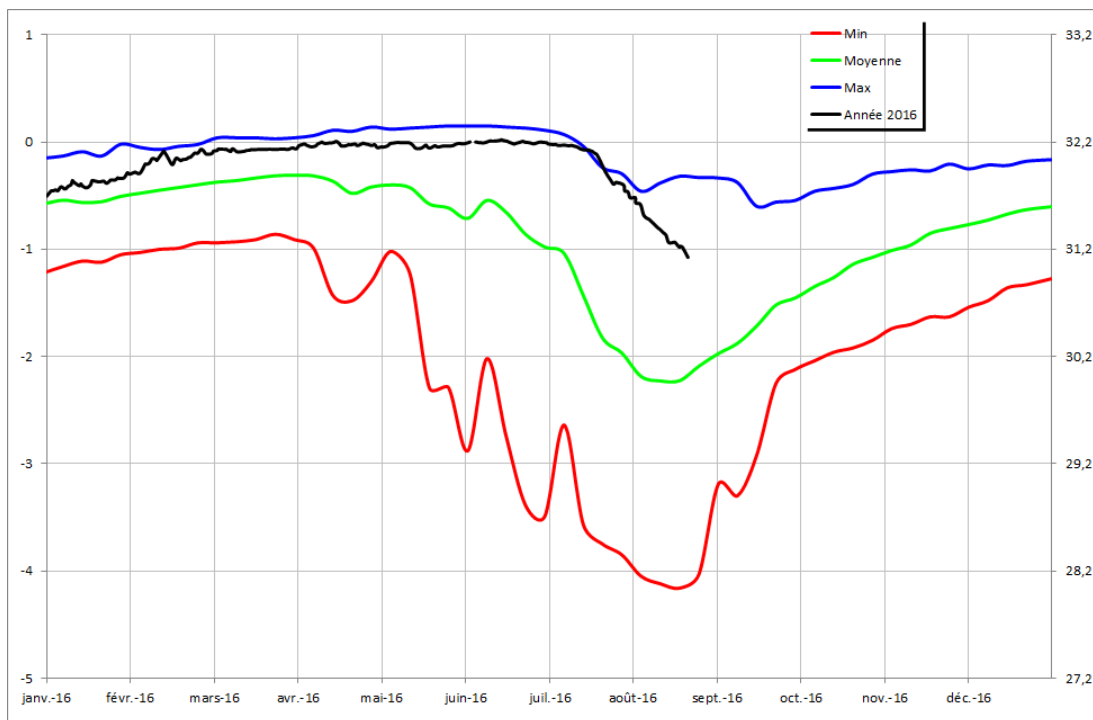


Cotes en m NGF

Cénomaniens (sables)

COUDRAY MACOUARD 04857X0024/F1993

Profondeur en m

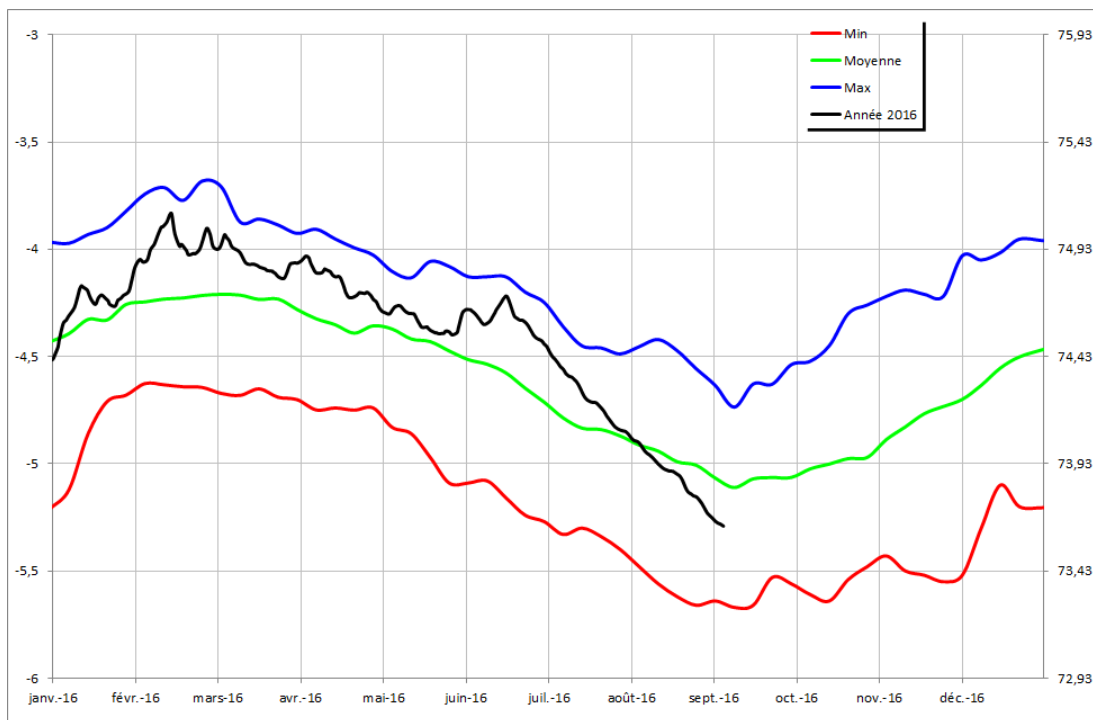


Cotes en m NGF

Socle

CHEMILLE 04838X0175/PZ

Profondeur en m

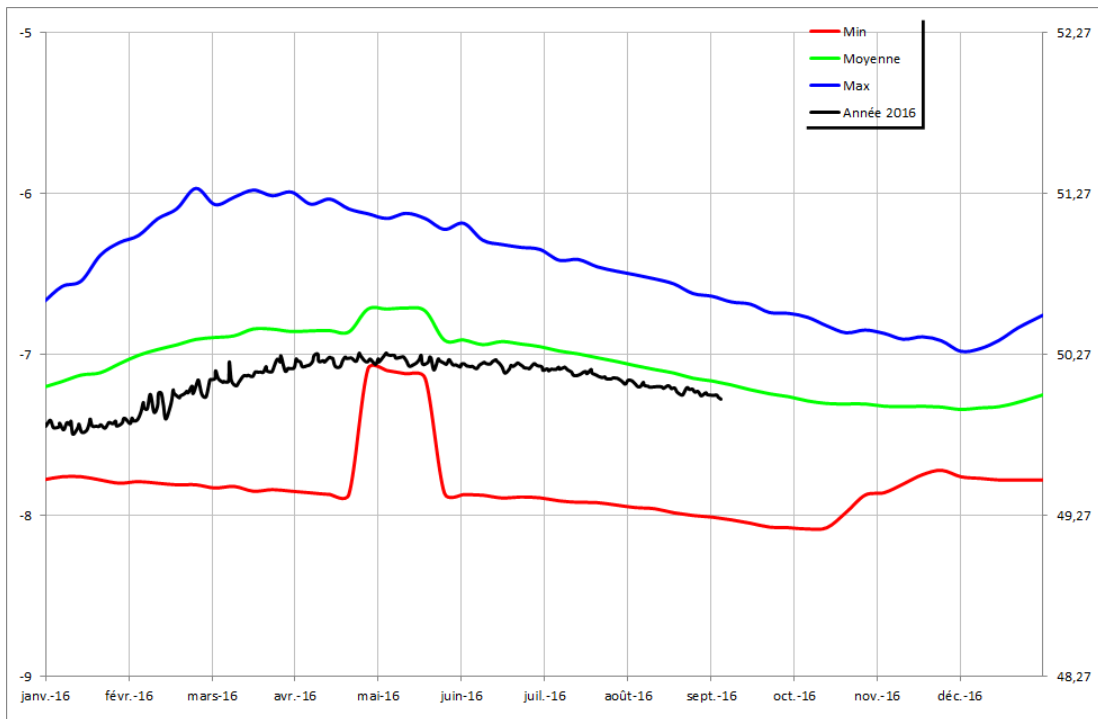


Cotes en m NGF

Socle

NOYANT LA GRAVOYERE 04222X0108/PZ

Profondeur en m

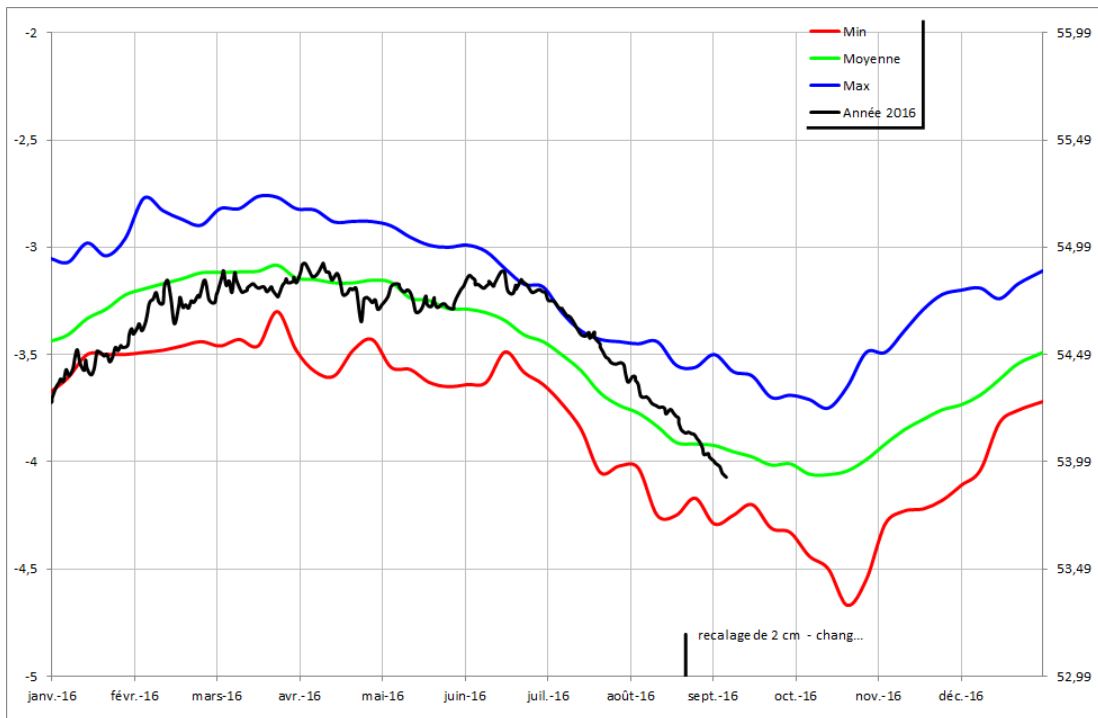


Cotes en m NGF

Socle

SAINT LAMBERT LA POTHERIE 04541X0016/PZ

Profondeur en m

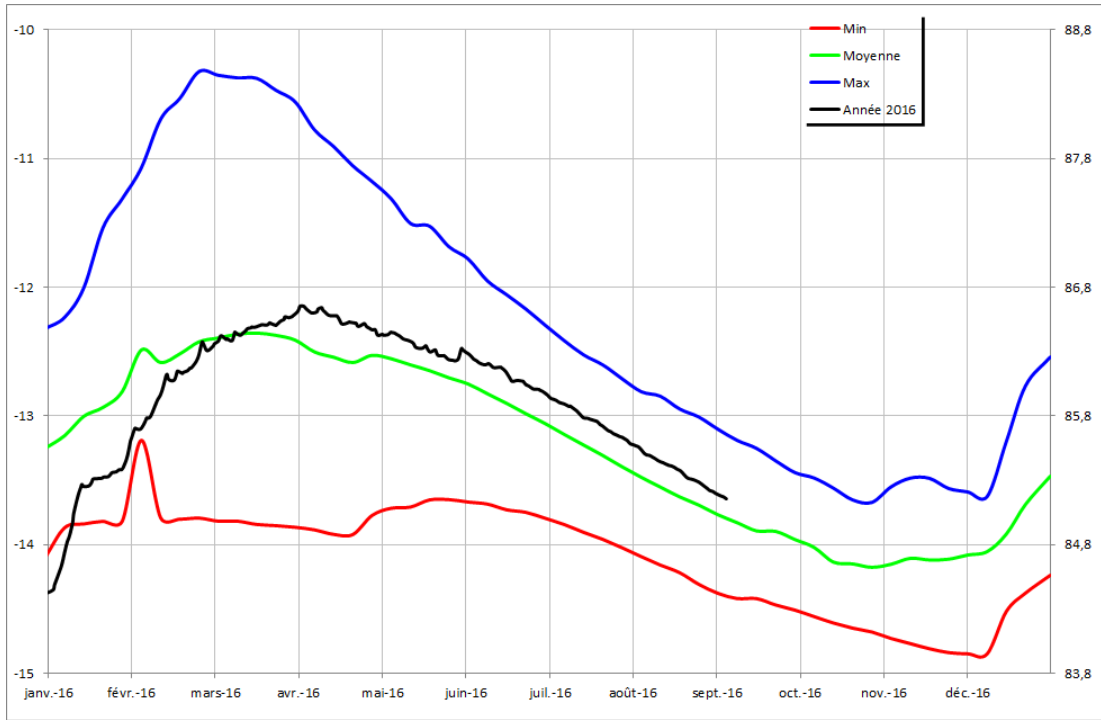


Cotes en m NGF

Socle

SAINT PIERRE MONTLIMART 04831X0035/PZ

Profondeur en m

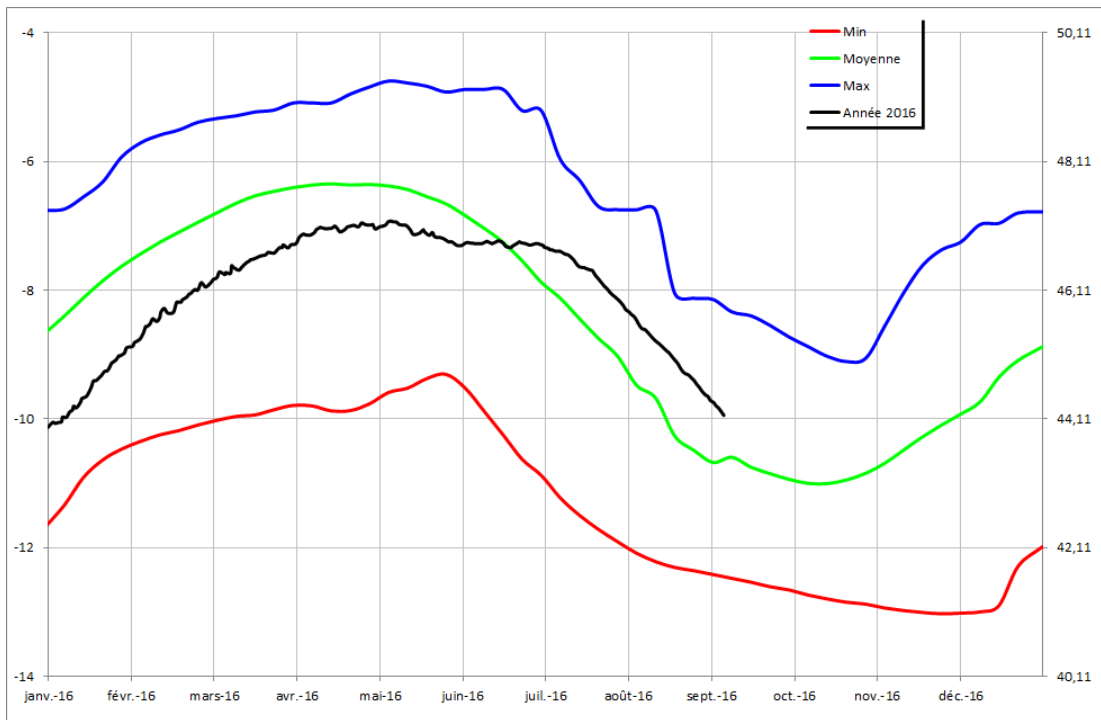


Cotes en m NGF

Socle


CHAMPTEUSSE-SUR-BACONNE 04231X0089/PZ

Profondeur en m



Cotes en m NGF

3.3. Mayenne:

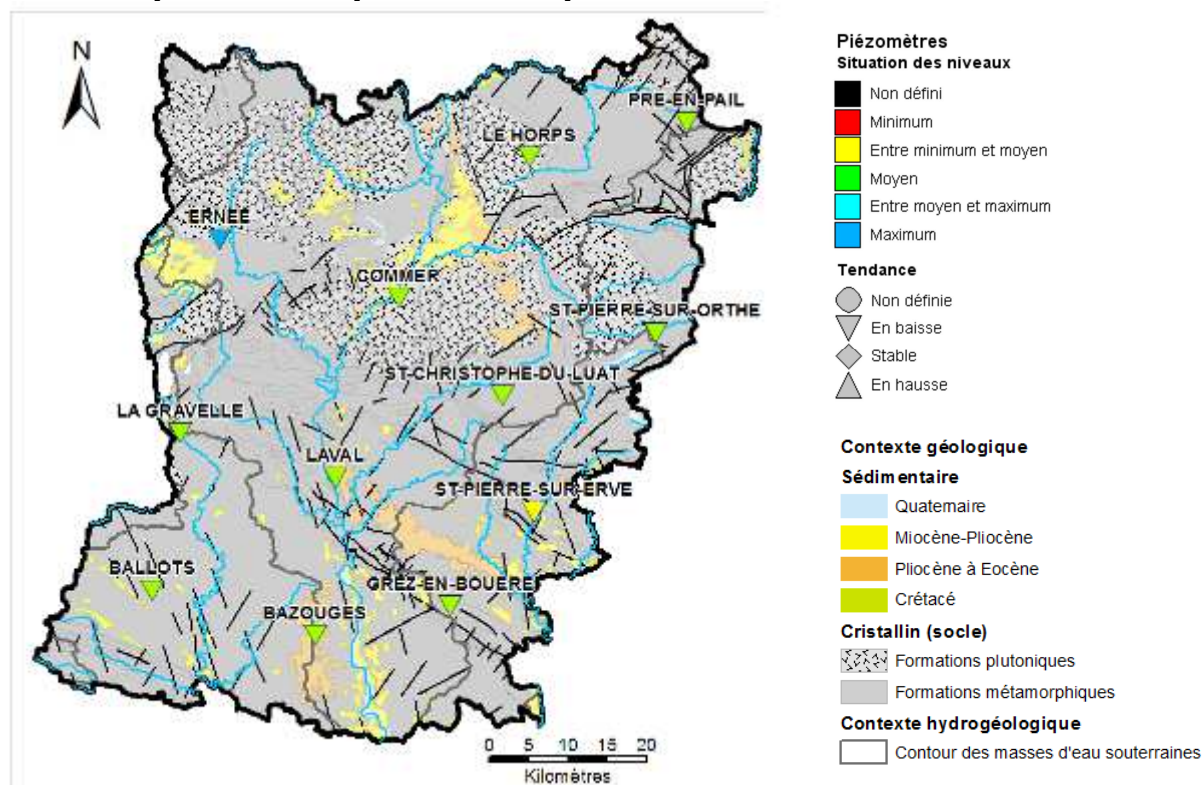
	Bulletin de situation piézométrique	BRGM Pays de la Loire 1 rue des Saumonières BP 92342 44323 Nantes Cedex 3 Tél : 02.51.86.01.51 Fax : 02.51.86.01.59
Département : Mayenne (53)		Date : 1^{er} septembre 2016

Le BRGM – Service Géologique Régional des Pays de la Loire – gère depuis 2003 le réseau de suivi piézométrique patrimonial du département de la Mayenne.

Les 12 ouvrages de suivi constituant ce réseau sont répartis comme suit : 5 sont implantés dans des schistes, 1 dans des grès armoricains, 1 dans du granite et les 4 autres dans des calcaires du Cambrien et du Dévonien. Le piézomètre restant suit la nappe des sables rouges du Pliocène (placage important à l'Ouest de Château-Gontier).

Les données issues de ce réseau sont par ailleurs mises à disposition et téléchargeables sur le site internet public www.adès.eaufrance.fr. ADES est la banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines.

Situation piézométrique au 1^{er} septembre 2016



En août, sous l'effet de conditions météorologiques de saison, la vidange des ressources en eau souterraine s'est poursuivie. La baisse saisonnière s'est cette année amorcée tardivement et à partir de niveaux relativement élevés. De ce fait, les niveaux enregistrés restent équivalents aux niveaux moyens calculés.

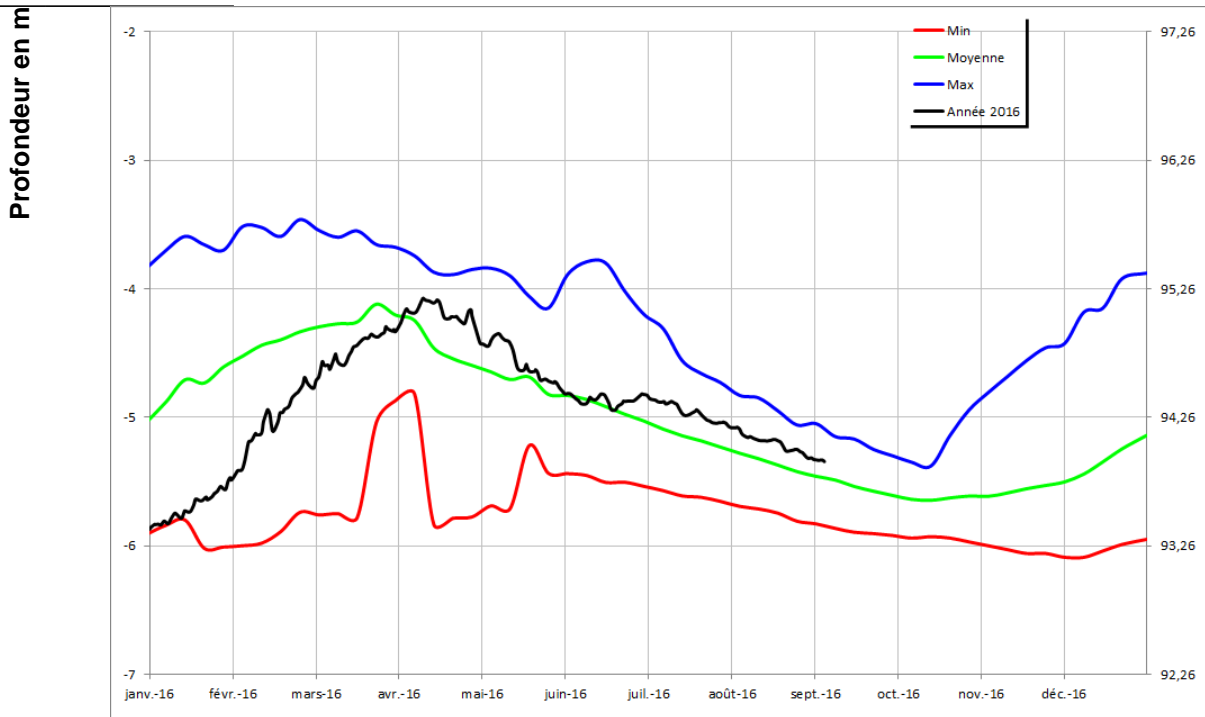
A début septembre, la vidange saisonnière des aquifères est en cours. Les niveaux piézométriques évoluent à la baisse et sont équivalents aux niveaux moyens calculés (période 2004-2015).

Chroniques piézométriques au 1^{er} septembre 2016

L'ensemble des données de suivi est consultable et téléchargeable sur : www.ades.eaufrance.fr.

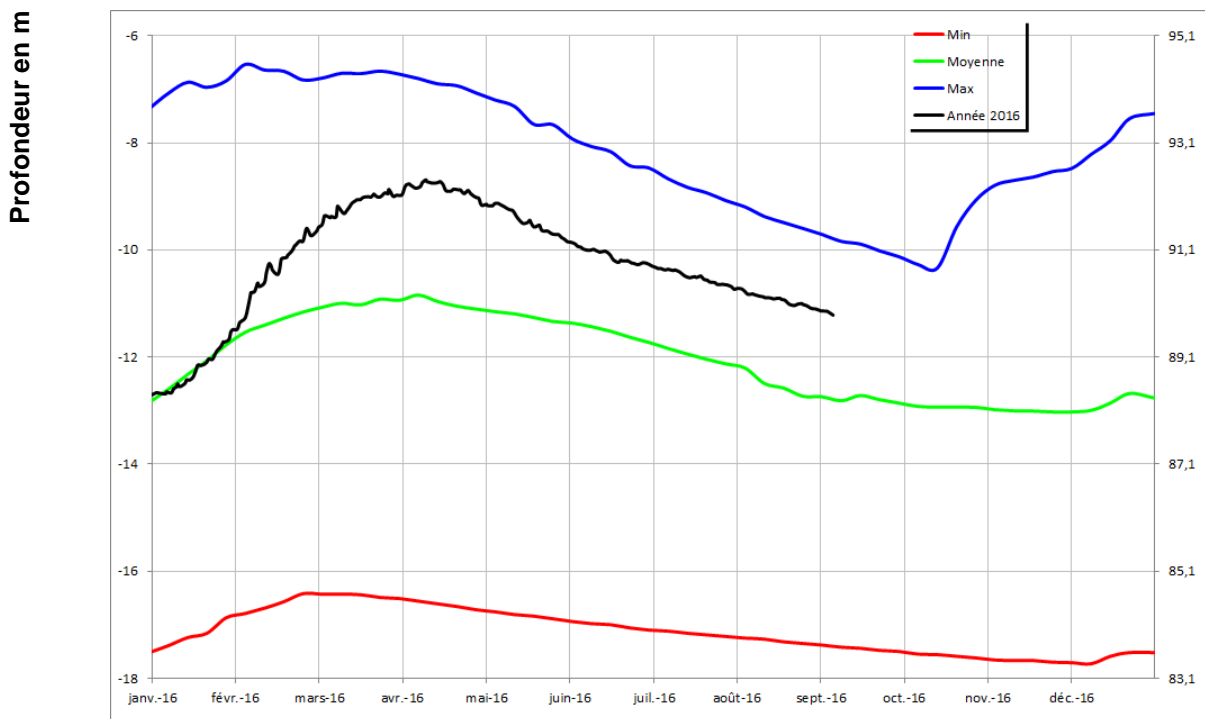
Pliocène
(sables rouges)

BAZOUGES 03904X0064/PZ



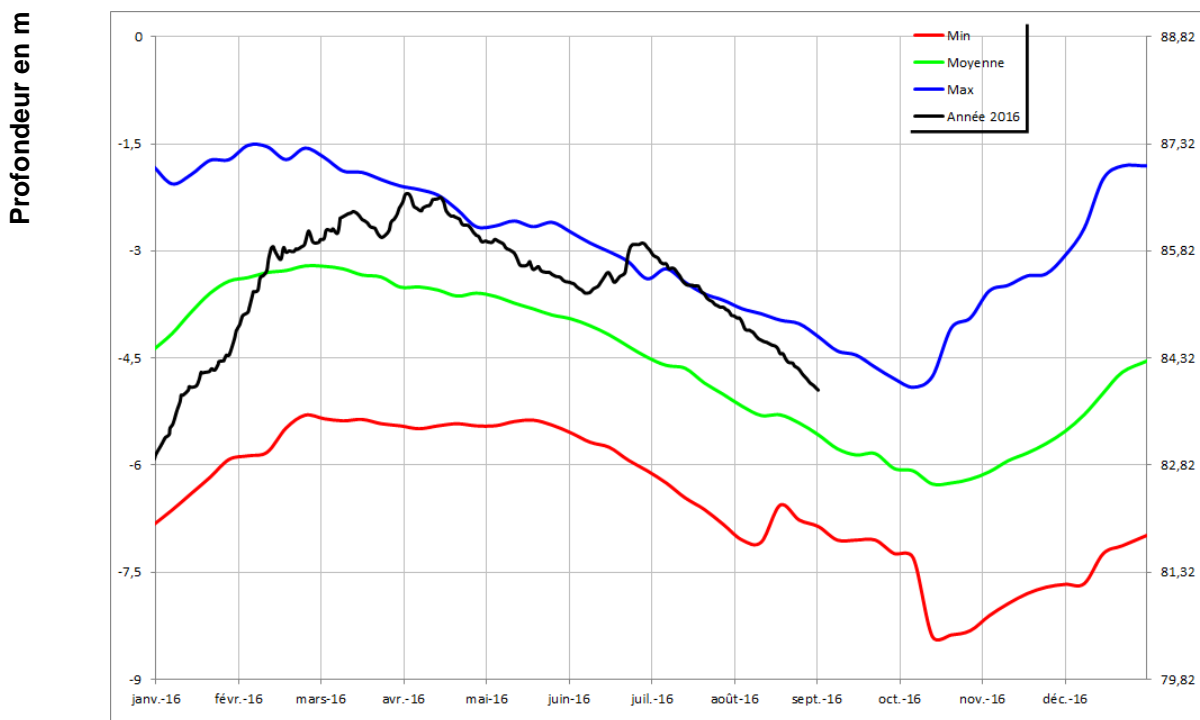
Socle

LAVAL 03554X0029/PZ5



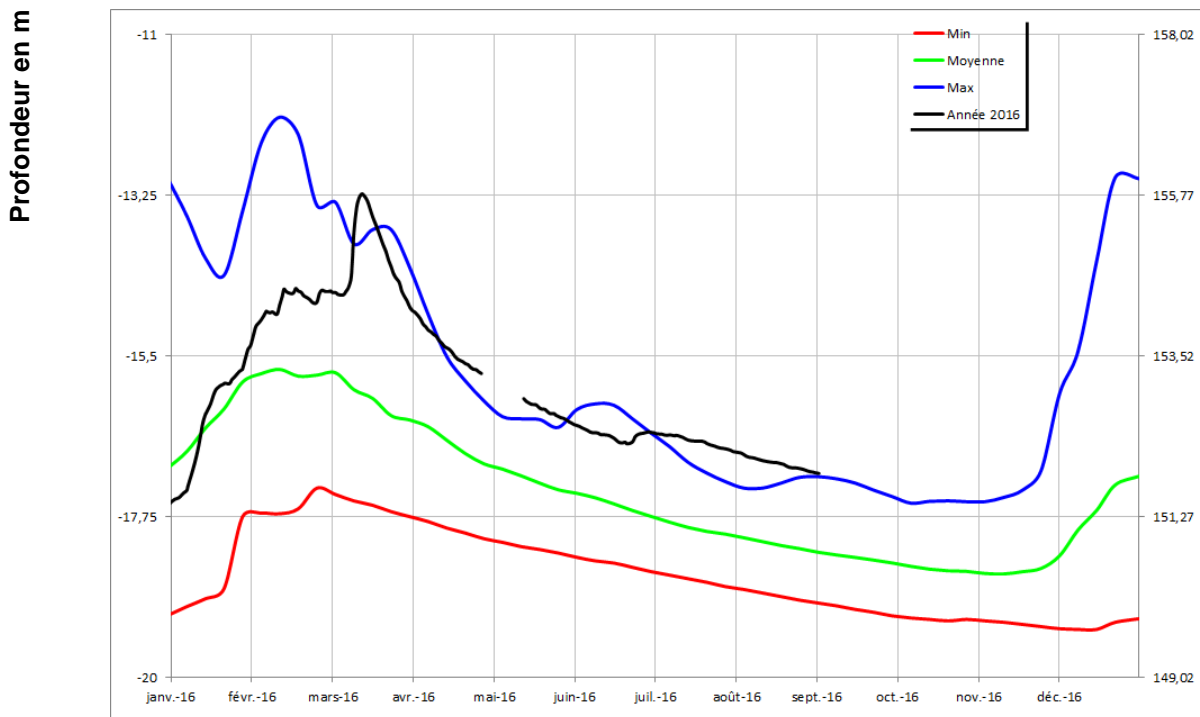
Socle

BALLOTS 03555X6010/PZ1



Socle

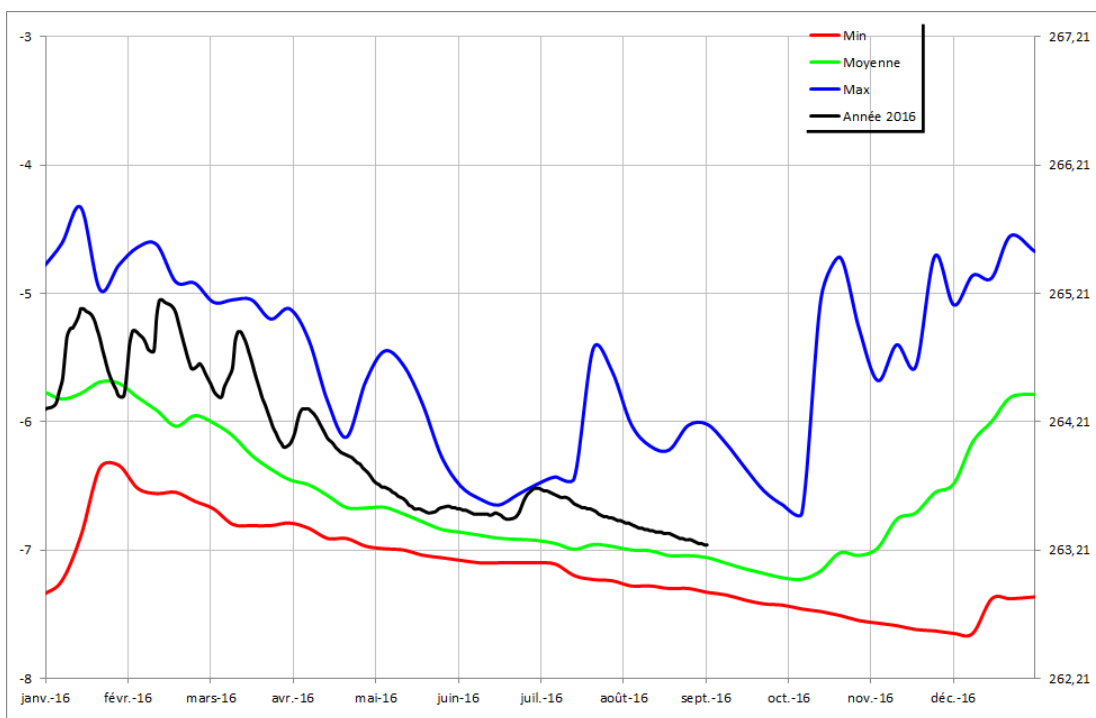
ERNEE 02846X6018/PZ3



Socle

LE HORPS 02854X0024/PZ6

Profondeur en m

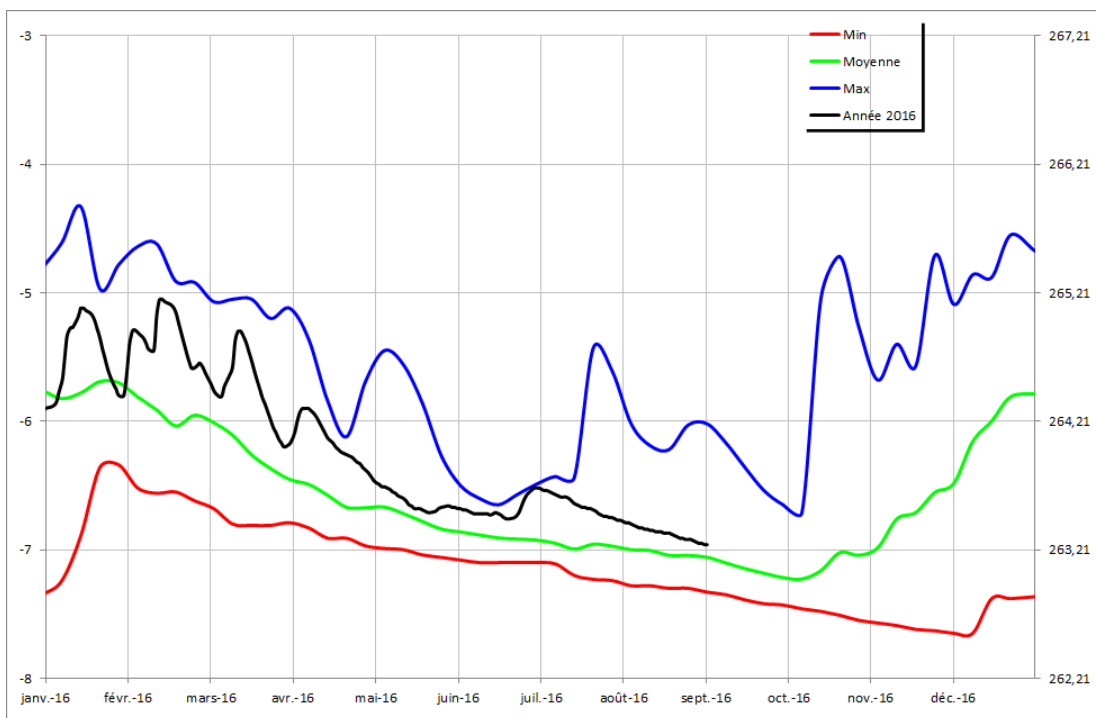


Cotes en m NGF

Socle

GREZ EN BOUERE 03567X0041/PZ4

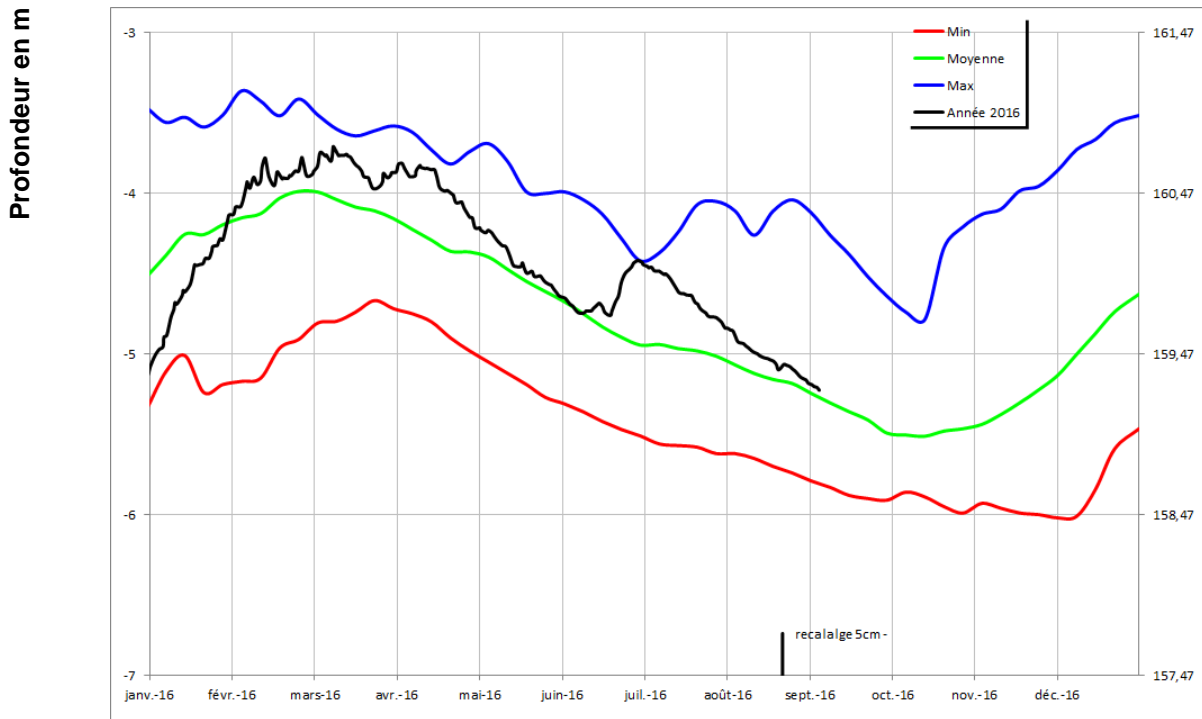
Profondeur en m



Cotes en m NGF

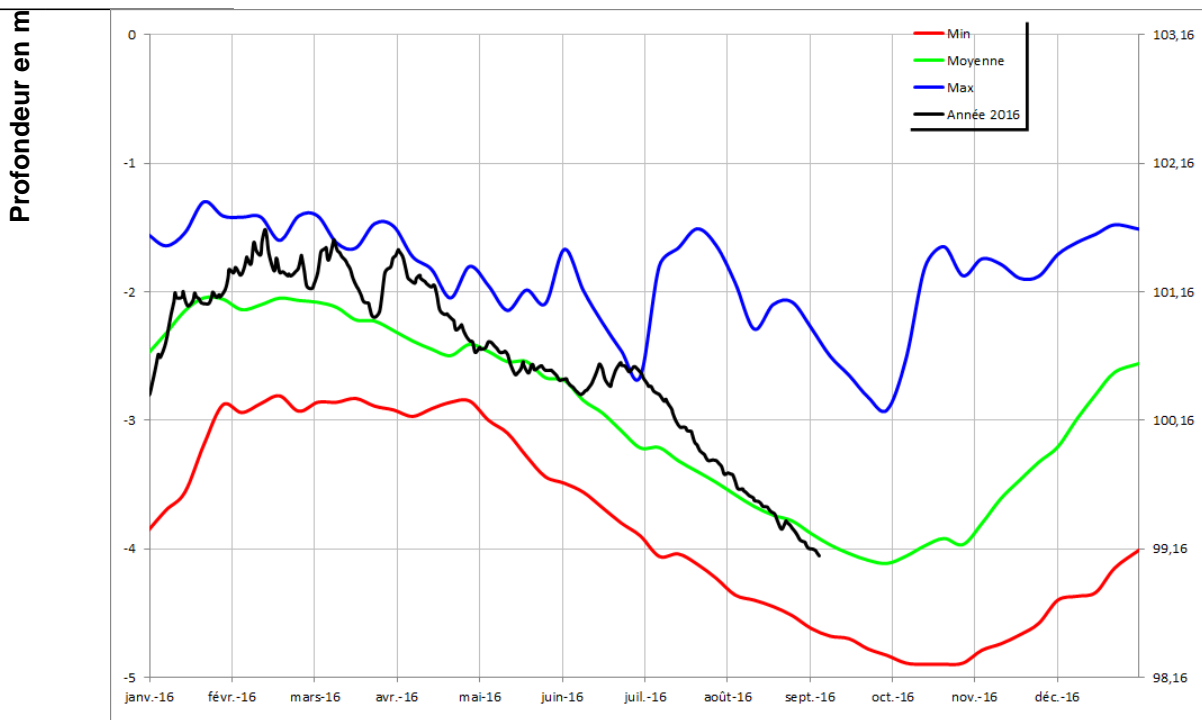
Socle

LA GRAVELLE 03195X0513/PZ



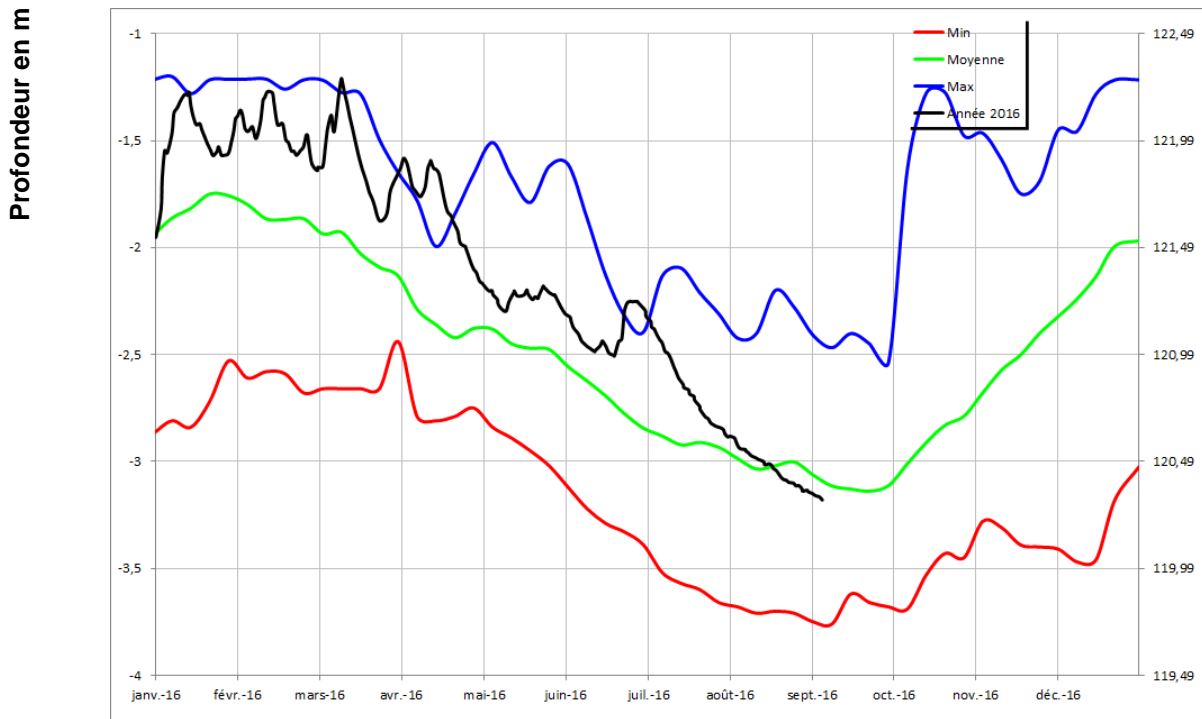
Calcaires
cambriens

SAINT CHRISTOPHE DU LUAT 03207X0603/PZ7



Socle

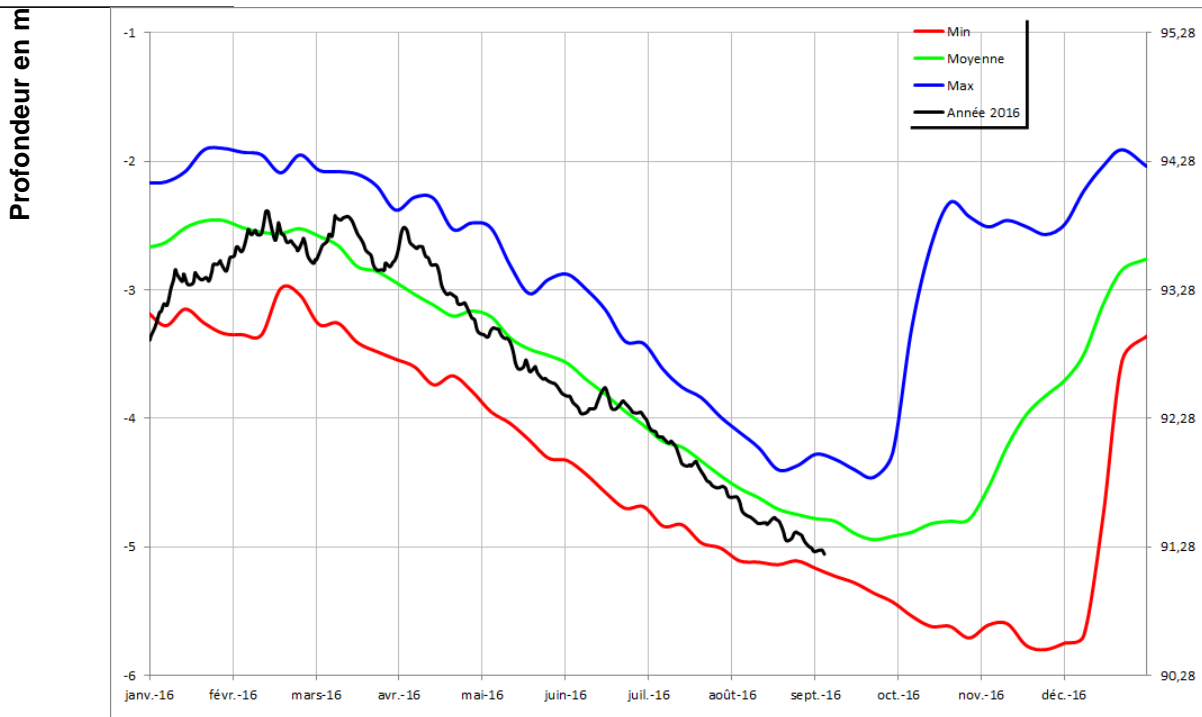
COMMER 03201X6016/PZ2



Cotes en m NGF

Calcaires
carbonifères

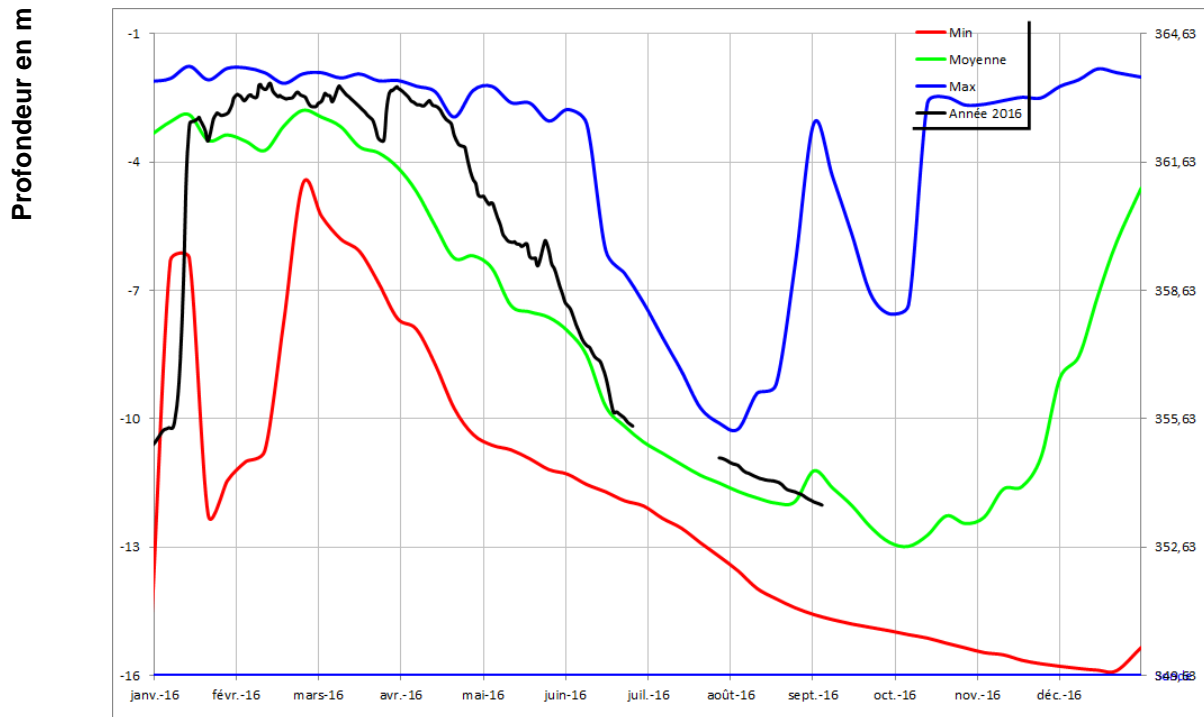
SAINT PIERRE SUR ERVE 03564X0063/PZ



Cotes en m NGF

Grès armoricains

PRE EN PAIL 02507X0615/PZ6



3.4. Sarthe:

Nouvelles données dans un prochain bulletin

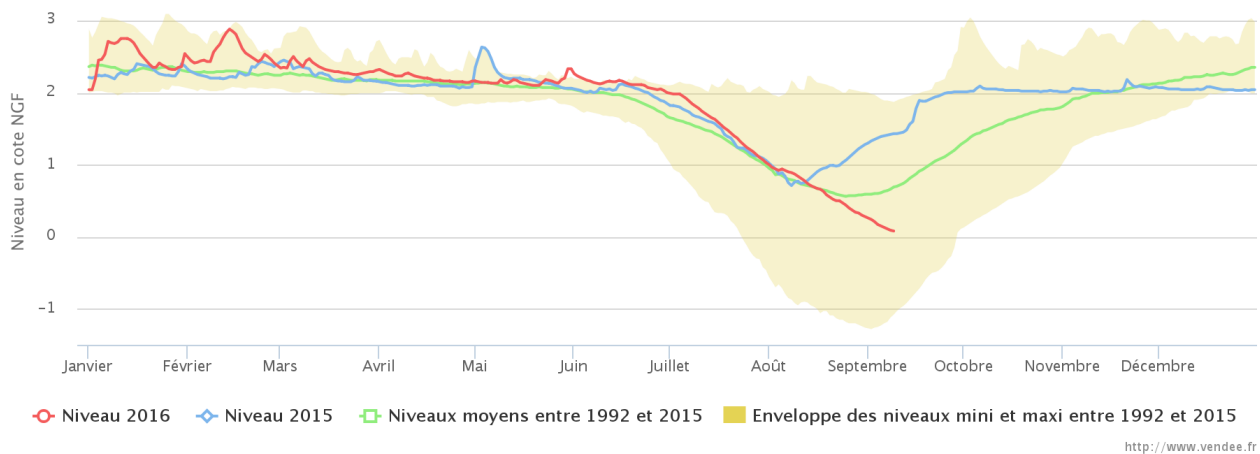
3.5. Vendée

Source : Observatoire de l'eau en Vendée
(<http://www.vendee.fr/>) rubrique environnement



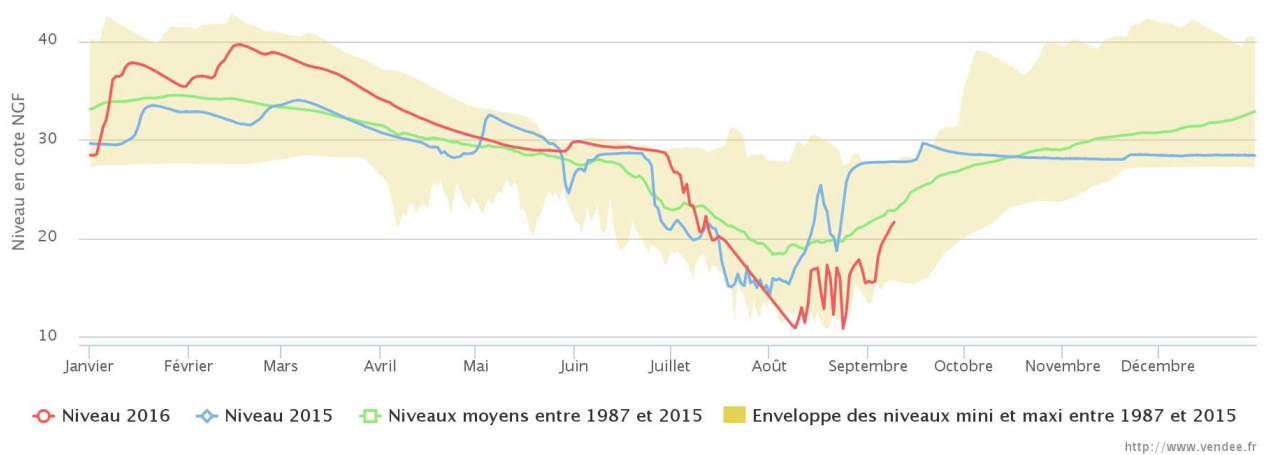
Forage du Breuil (Le Langon - 85)

Plaine Ouest / Bajocien entre Lay et Vendée



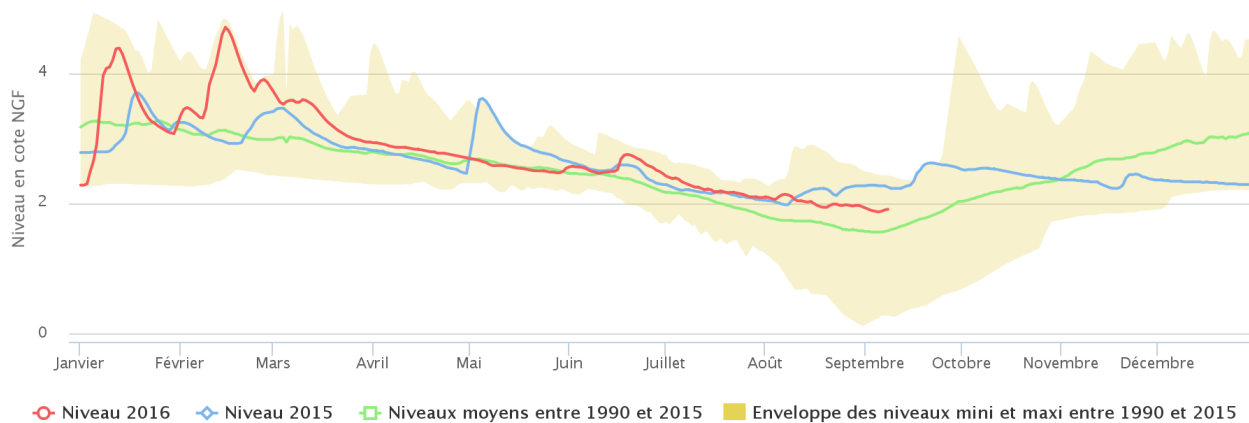
Forage de la Ville Morte (Thiré - 85)

Vendée Sud / Hettangien



Forage d'Aziré (Benet - 85)

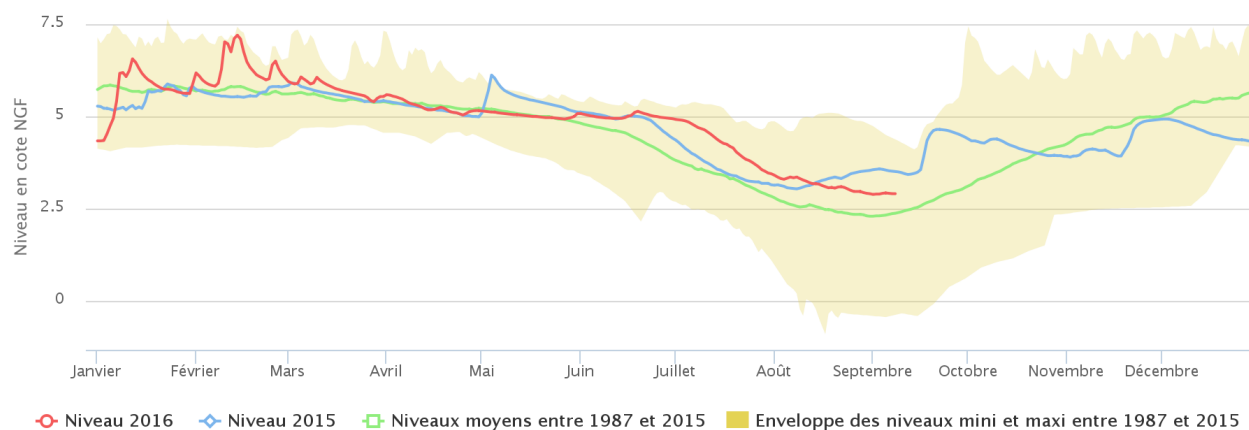
Plaine Ouest / Bajocien entre Lay et Vendée



<http://www.vendee.fr>

Forage du Grand Nati (Oulmes - 85)

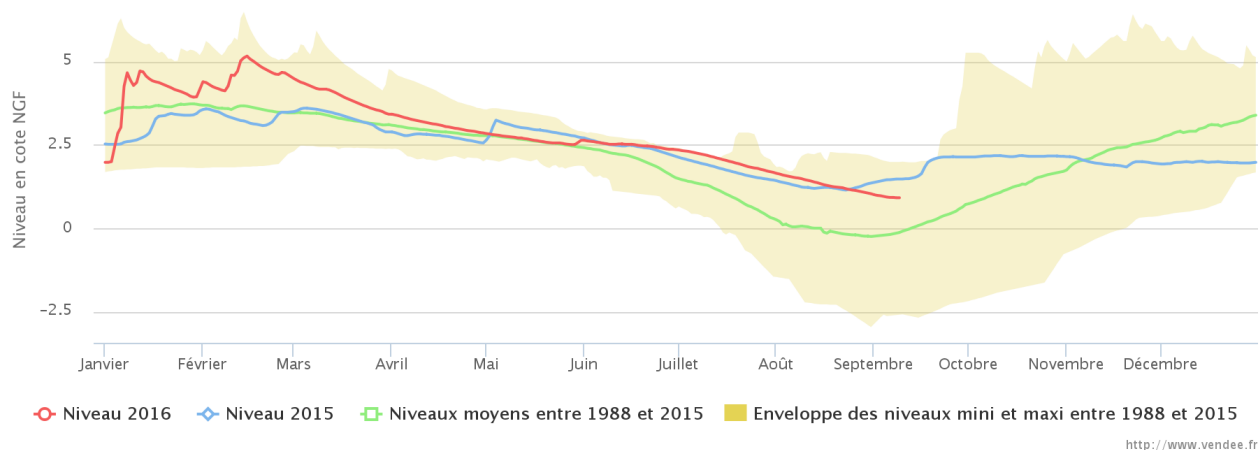
Plaine Ouest / Bajocien entre Lay et Vendée



<http://www.vendee.fr>

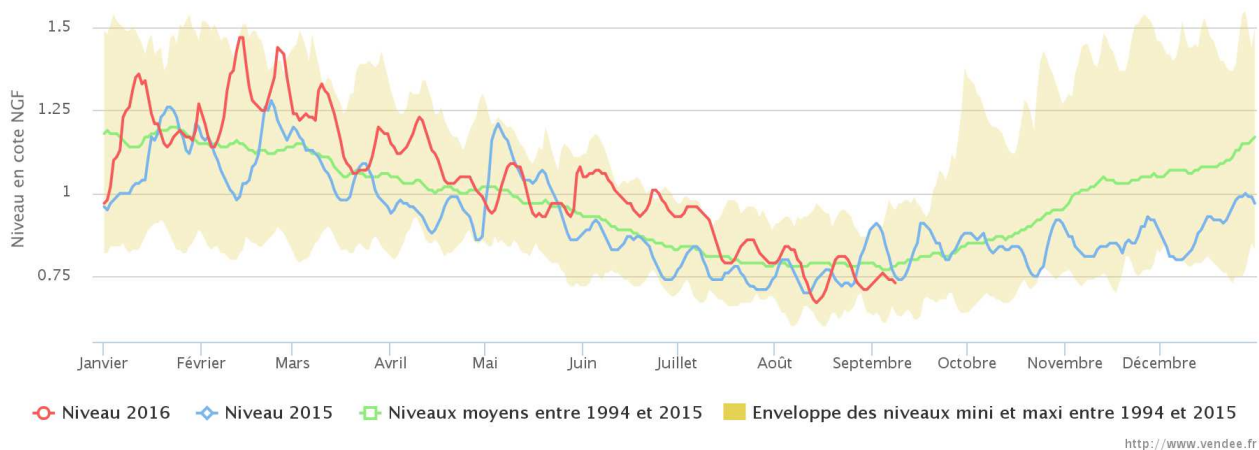
Forage du Tous Vents (St Aubin-la-Plaine - 85)

Plaine Ouest / Bajocien entre Lay et Vendée



Forage Les Murs (Bouin-85)

Tertiaire du Massif Armoricaïn / Crétacé et Eocène des bassins côtiers vendéens



4. Niveau des retenues

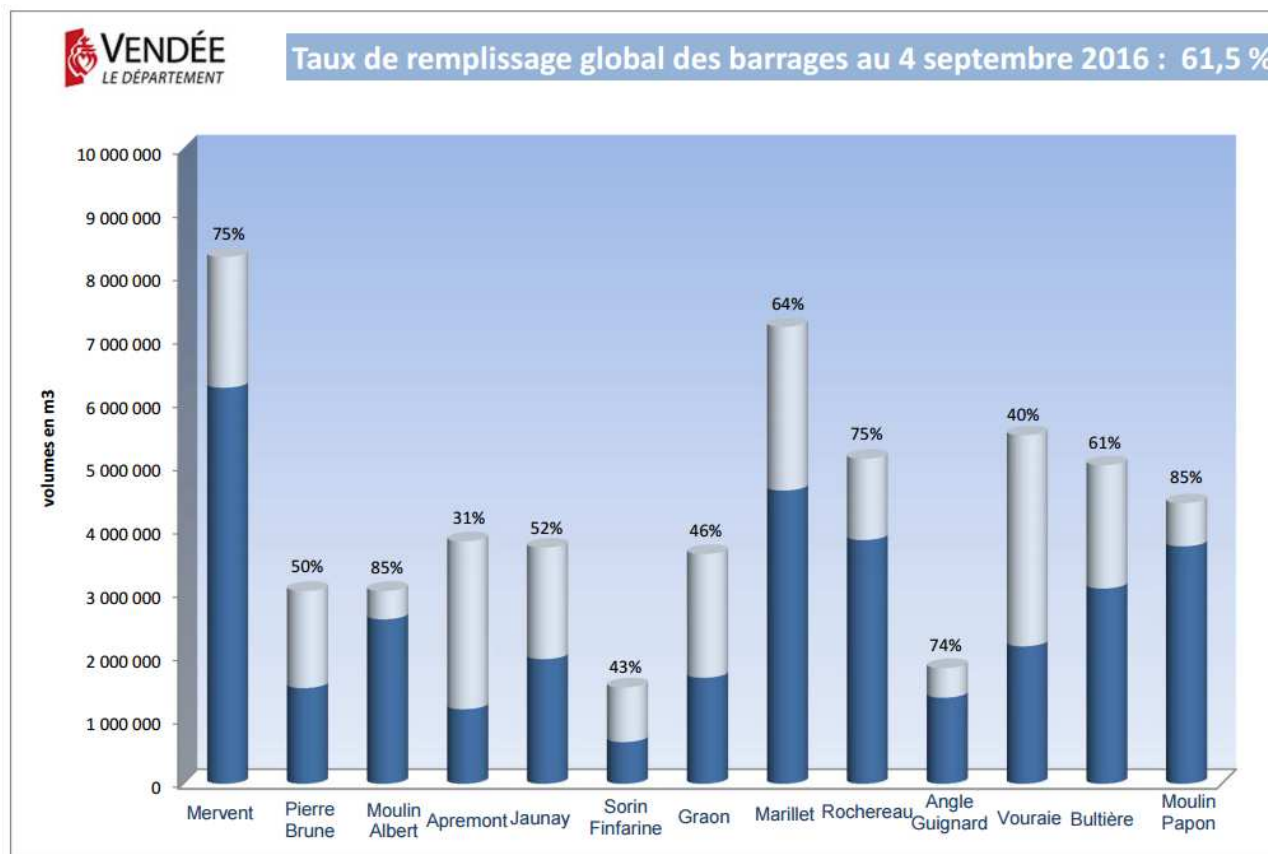
4.1. Les retenues de Vendée

Source : Conseil général de Vendée



(<http://www.vendee.fr/>) rubrique environnement

Au **4 septembre 2016**, le taux global de remplissage des barrages d'eau potable de la Vendée est de **61,5 %**, soit un volume total stocké de **34,33 millions de m³**.



Observatoire Départemental de l'Environnement d'après Vendée Eau et questionnaires de barrages

4.2. Les retenues du Maine et Loire



Bilan de la ressource en eau de la Communauté d'Agglomération du Choletais

Bilan au : **06-sept.-16**

Remplissage actuel : 11,45 Mm3

Capacité totale des lacs **17,80 millions m3** (Ribou : 3,20 millions de m3 et Verdon : 14,60 millions de m3)

ÉVOLUTION DES NIVEAUX

Date	RIBOU				VERDON				RIBOU + VERDON
	Taux de remplissage	Cote / surverse	Variation cote / sem. précédente	Variation volume / sem. précédente	Taux de remplissage	Cote / surverse	Variation cote / sem. précédente	Variation volume / sem. précédente	Taux de remplissage
09-août-16	100%	0,01 m	-0,01 m	0 m3	72%	-2,12 m	-0,32 m	-558 654 m3	77%
16-août-16	101%	0,02 m	0,01 m	9 000 m3	67%	-2,47 m	-0,35 m	-627 378 m3	73%
23-août-16	101%	0,02 m	0,00 m	0 m3	64%	-2,80 m	-0,33 m	-546 444 m3	70%
30-août-16	100%	0,01 m	-0,01 m	-9 000 m3	60%	-3,15 m	-0,35 m	-568 664 m3	67%
06-sept.-16	100%	0,01 m	0,00 m	0 m3	56%	-3,46 m	-0,31 m	-496 451 m3	64%

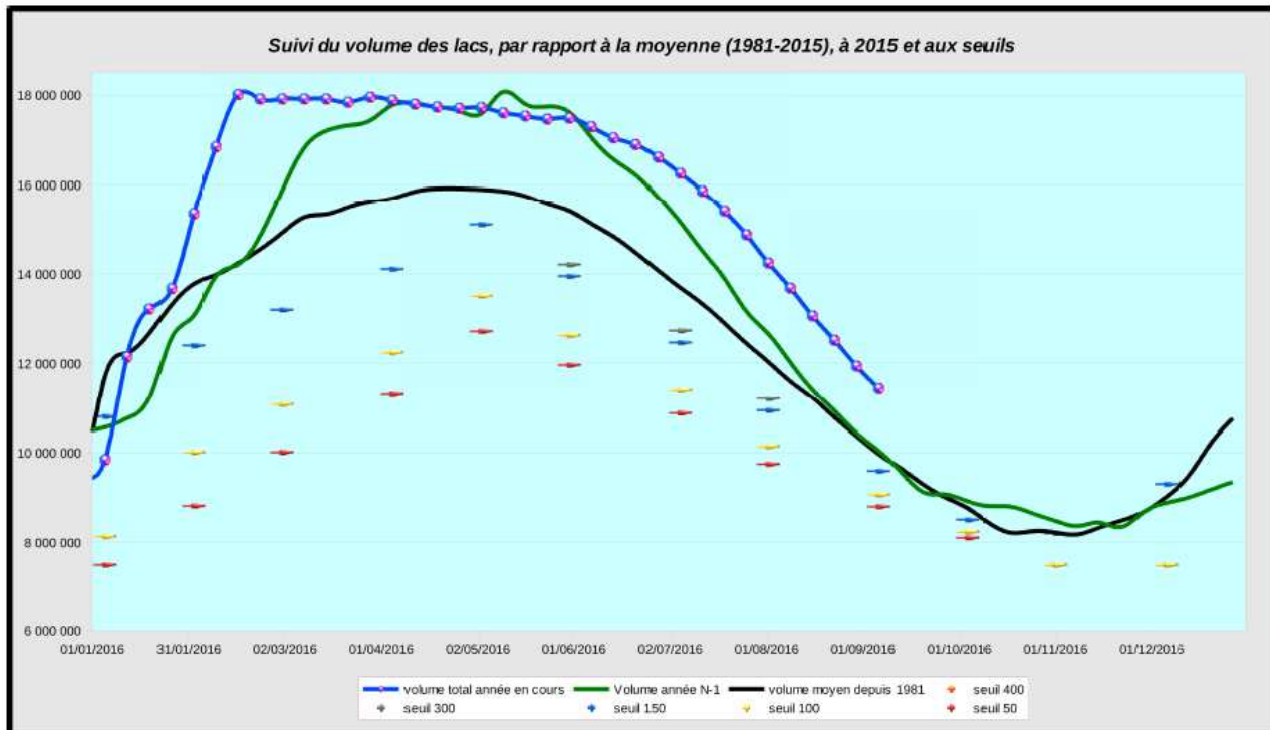
ÉTIAGE A LA MOINE A LA SORTIE DE RIBOU

VANNAGE : 200 L/s + SURVERSE 260 L/s

Soutien d'étiage réglementaire selon règlement d'eau (arrêté D3-2008 n° 465) : 200 L/s

Soutien d'étiage à la Moine en sortie de Ribou : 0,46 m3/s

GRAPHIQUE DE SYNTHÈSE



GLOSSAIRE

Hydraulicité mensuelle :

L'hydraulicité mensuelle est le rapport entre le débit moyen mensuel pour un mois considéré et la moyenne interannuelle de ce même mois, calculé sur la période de données disponibles.

Ex. : l'hydraulicité du mois de janvier 2007 pour l'Erdre à la station de Nort-sur-Erdre est le rapport entre le débit moyen mensuel pour janvier 2007 et la moyenne interannuelle des mois de janvier calculée depuis la mise en service de la station, soit 1967.

Déficit – excédent :

Il s'agit de la différence entre l'hydraulicité mensuelle et 1 (une hydraulicité mensuelle égale à 1 signifie que le débit mensuel de ce mois est égal à la moyenne des débits mensuels de ce mois sur la période de mesure) ; 40% de déficit signifie une hydraulicité mensuelle égale à 0,6, tandis que 40% d'excédent signifie une hydraulicité mensuelle de 1,4.

Débit de base :

Le débit de base est l'écoulement le moins influencé par la pluviométrie (écoulement dû à la nappe).

VCN3 :

Le VCN3 est le débit minimal ("moyen") calculé sur 3 jours consécutifs.

Déterminer le VCN3 sur une période déterminée (par exemple du 1^{er} au 31 janvier de l'année 2007) consiste à calculer les moyennes glissantes des débits sur 3 jours consécutifs et de ne retenir que la plus petite valeur.

En prenant pour chaque année disponible, la valeur du VCN3 calculée sur une période donnée (par exemple du 1^{er} au 31 janvier), il est possible de déterminer à l'aide d'un ajustement statistique (Loi de Galton) la période de retour d'un VCN3 de cette période d'une année donnée.

Le VCN3 donne une indication sur les débits de base.

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
**Service Risques Naturels
et Technologiques**

5 rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES CEDEX 2

Tél : 02.72.74.76.90
Fax : 02.72.74.75.79

Directrice de publication
Annick BONNEVILLE

ISSN :
2109-0025